

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction Administration:

71a RUE T-JACQUES

MON L

TELEPHONES.

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

LA CONFERENCE IMPERIALE

III

Ministère des Colonies. — Secrétariat permanent. — Gouverneurs et Haut-Commissaires.

A la conférence de 1907, lord Elgin, ministre des colonies, avait fait écarter les propositions relatives à l'établissement d'un conseil impérial et leur avait substitué une proposition tendant au même but sous une forme moins radicale. Cette résolution constitutive définissait la nature, la fréquence et le fonctionnement des conférences futures et décrétait l'établissement d'un secrétariat ou bureau permanent des conférences, sous l'autorité du ministère des colonies.

Afin, sans doute, de la rendre plus alléchante aux colonies, le ministre anglais changea le nom de *Conférence coloniale* en *Conférence impériale* et substitua au mot "colonies" celui de *Dominions beyond the seas*. Les bons Canadiens, suivant l'exemple un peu puéril donné par Sir Georges Cartier, traduisent *Dominions* par "Puisances," tandis qu'en réalité la traduction exacte est "possessions", puisque dans le langage officiel le mot *Dominions* s'applique à toutes les possessions britanniques.

M. Laurier avait accueilli avec répugnance la proposition de lord Elgin. Il en avait fait ajourner l'étude pendant deux jours. Il s'était finalement rendu, tout comme en 1902 il avait fini par accepter, après l'avoir combattue, l'idée des conférences régulières.

On lui accorda, sans disputes, la satisfaction toute platonique d'ajouter les mots "self governing" avant "Dominions"; et la résolution fut votée à l'unanimité.

Le secrétariat fut constitué. M. Just en est le titulaire.

Cette année, la conférence était saisie de deux propositions: l'une, de l'Union Sud-africaine, suggérant simplement de placer le secrétariat sous l'autorité immédiate du premier ministre d'Angleterre; l'autre, de la Nouvelle-Zélande, projetant la reconstitution du ministère des colonies sur les bases suivantes:

1° Séparation du ministère des colonies en deux départements distincts: l'un pour les *Dominions*, l'autre pour les colonies de la Couronne, présidé chacun par un sous-secrétaire permanent.

2° Le secrétaire des colonies deviendrait le *secrétaire des affaires impériales*.

3° Le secrétariat des conférences serait adjoint au département des *Dominions*, et les Hauts Commissaires seraient accrédités auprès de ce département.

4° Les hauts commissaires seraient admis au Comité de la défense impériale chaque fois qu'on y discuterait les matières relatives à la défense des *Dominions*.

5° Les hauts-commissaires communiqueraient directement avec le ministre des affaires étrangères pour toutes matières extérieures, intéressant les *Dominions*.

6° Les hauts commissaires seraient les seuls intermédiaires (*the sole channel of communication*) entre le gouvernement impérial et ceux des *Dominions*.

Comme on le voit, cette proposition, loin de diminuer l'autonomie et la dignité des colonies, les mettait, au contraire, à l'égard du gouvernement impérial, presque sur le pied de nations souveraines. Le dernier article tendait à mettre fin au double rôle des gouverneurs-généraux — à la fois chefs d'exécutifs coloniaux et agents politiques du gouvernement impérial.

On sait à quels abus ce double rôle a donné lieu. Ce n'est pas aux jours du gouvernement de lord Grey qu'on peut oublier combien le régime actuel se prête à la propagande et aux entreprises d'un gouverneur énergique, intelligent et audacieux. Il n'y a pas si longtemps qu'un organe ministériel, le *Star*, de Toronto, qu'un juriconsulte éminent, anglo-canadien libéral, M. Ewart, protestait contre les abus et les dangers de l'exercice de ce double rôle.

Cette fois encore, M. Laurier s'est uni aux ministres anglais pour faire repousser la proposition, toute autonomiste, pour ne pas dire nationaliste, de Sir Joseph Ward. Et quels arguments ont-ils invoqués?

Le 26 mai, le ministre des colonies, M. Harcourt, entama le débat et tailla en pièces la proposition de M. Ward. Il réserva pour le secret du comité de la défense impériale le quatrième paragraphe suggérant d'ouvrir les portes du Comité aux hauts commissaires des *Dominions*. Il écarta dédaigneusement et sans discussion, toujours au nom de la responsabilité souveraine et indivisible que M. Asquith avait invoquée la veille, l'idée de rendre les hauts commissaires les seuls intermédiaires entre le gouvernement impérial et les *Dominions*. Il fit observer que la séparation effectuée jusque là dans le ministère des colonies lui semblait suffisante. Il rappela l'établissement du secrétariat et les services de M. Just, reconnus au parlement canadien par M. Laurier. Enfin, pour se rendre au désir des colonies, il suggéra, sans enthousiasme, l'idée d'un comité permanent qui prolongerait le travail des conférences passées et préparerait celui des conférences à venir.

Sir Joseph Ward fit encore tête à l'orage. Il justifia sa proposition, parla, en termes mesurés mais très clairs, du défaut d'informations du Bureau colonial, et insista sur l'importance de fortifier la responsabilité des hauts commissaires.

Sir Wilfrid Laurier, M. Fisher, M. Malan (sud-africain) s'opposèrent nettement au comité.

M. Fisher appuya néanmoins avec vigueur les observations de sir Joseph Ward au sujet des hauts commissaires.

M. Malan s'y opposa et fit valoir la proposition de sa colonie, que M. Asquith écarta en deux mots, disant que le premier ministre impérial est déjà surchargé de responsabilité.

Sir Edward Morris déclara laconiquement que Terre-Neuve était satisfaite du régime actuel.

M. Asquith s'empressa de protester que le gouvernement anglais ne tenait pas plus que de raison à sa proposition.

Mais le trait le plus caractéristique du débat, c'est l'argument que M. Laurier invoqua à l'encontre de la proposition de M. Ward et des observations de M. Fisher. Il déclara qu'il était satisfait de l'administration coloniale actuelle, et il ajouta textuellement ceci:

Le statut des hauts-commissaires est assez délicat. Ils sont non seulement les représentants des gouvernements autonomes auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne et de tout le peuple britannique, mais aussi des agents secrets (confidential agents), et ils peuvent, DANS DES CONVERSATIONS SECRETES AVEC LE SECRETAIRE D'ETAT, traiter de matières qu'il ne serait pas désirable de mentionner dans des dépêches officielles. ("Times", 27 mai).

Notez que le premier ministre ne parle pas de relations secrètes entre les hauts commissaires et les gouvernements coloniaux qui les nomment, mais entre ces fonctionnaires et le gouvernement impérial.

Cette phrase imprudente de M. Laurier a dû échapper à la censure. Le premier ministre a toujours été un adepte fervent de la politique souterraine. C'est ainsi qu'il a préparé sa loi navale derrière le masque trompeur de ses attitudes théâtrales de 1902 et de 1907. Tout le long de cette conférence de 1911 il a, plus que jamais, travaillé dans l'ombre et le mystère. Mais il n'avait jamais dévié ses méthodes par un aveu aussi sincère.

Sir Joseph Ward, devant le naufrage de sa proposition, se raccrocha à celle de M. Harcourt.

La conférence s'ajourna au 8 juin, alors que le ministre des colonies déposait son contre-projet de commission permanente, composée du ministre des colonies, des deux sous-secrétaires (parlementaire et permanent), de l'assistant du sous-secrétaire, du secrétaire permanent de la conférence et des hauts commissaires. Comme base d'organisation, le ministre proposait les règles suivantes:

1.—La Commission est purement consultative, elle ne vote pas.
2.—Elle avise le secrétaire colonial.
3.—Elle limite ses délibérations aux questions soumises ou à soumettre aux conférences.
4.—Les gouvernements des *Dominions* continueront d'être con-

sultés par l'entremise des gouverneurs-généraux sur les sujets à soumettre à la commission.

5.—Les avis de la Commission sont donnés au ministre des colonies et communiqués aux gouvernements des *Dominions* par les gouverneurs-généraux; mais les hauts commissaires restent libres d'informer leurs gouvernements des délibérations de la commission.

6.—Inutile de garder de minutes détaillées des débats. Il suffit de rédiger les vœux émis.

7.—En dehors des questions réservées aux conférences, les communications ordinaires et confidentielles du secrétaire d'Etat avec les gouverneurs-généraux continueront comme à présent.

Le secrétaire d'Etat communique à la commission les faits et les documents qu'il juge convenables de produire.

8.—Les *Dominions* peuvent se faire représenter par un délégué spécial, au lieu du haut commissaire.

On conçoit facilement que cet organisme compliqué, encombrant et peu efficace ne souleva pas d'enthousiasme. M. Harcourt lui-même, en le présentant, réitéra à trois reprises la déclaration faite le 26 mai par M. Asquith, à savoir que le gouvernement impérial n'y tenait guère et n'insisterait pas si sa proposition ne recueillait pas l'unanimité des suffrages.

Le gouvernement l'a suggérée, dit-il, afin de faire droit à ce qu'il croyait être le désir de quelques-uns des *Dominions*; mais la proposition ne répond nullement à un besoin manifeste (it did not represent any conscious want) du gouvernement britannique.

Il obtint facilement le résultat qu'il désirait.

Sir Joseph Ward et M. Fisher soutinrent mollement la proposition, faute de mieux. Sir Edward Morris ne souffla mot. MM. Laurier et Botha formulèrent brièvement leurs objections. M. Harcourt ne tenta pas même d'y répondre et jeta avec allégresse, par-dessus bord, son lourd et encombrant paquet qu'il avait attaché comme une meule au cou du projet de M. Ward.

En vérité, il faut une forte dose de bonne volonté pour voir une victoire éclatante de M. Laurier dans l'enfoncement de cette porte ouverte.

Et surtout, il est absolument grotesque d'y signaler un triomphe du principe autonomiste.

Ce qui ressort clairement de tout ce débat, c'est que les ministres britanniques voulaient à tout prix se défaire de la proposition hardie de M. Ward dont l'exécution aurait affaibli le pouvoir occulte du Bureau colonial et des gouverneurs-généraux, en tant qu'agents politiques des autorités impériales, et raffermi la situation des hauts commissaires, fonctionnaires des gouvernements coloniaux. Ils formulèrent une proposition inacceptable; firent le nécessaire pour la faire rejeter; et l'une emportant l'autre, ils conservèrent intacts l'autorité du Bureau colonial et l'intermédiaire inévitable des gouverneurs-généraux.

En vérité, ces hommes d'Etat anglais sont forts! Ils savent également gouverner Canadiens et Bengalis, Kaffirs et Australiens.

Henri BOURASSA.

Gustave Gautherot

UNE VISITE ATTENDUE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la visite prochaine de M. Gustave Gautherot, professeur d'Histoire de la Révolution à l'Institut catholique de Paris. M. Gautherot arrivera au pays dans les premiers jours de septembre, et il passera chez nous cinq ou six semaines.

Le nom de Gustave Gautherot est bien connu de tous ceux qui s'intéressent aux études historiques. Le jeune professeur de l'Institut catholique a déjà à son actif une série d'études de premier ordre, et son cours est régulièrement suivi par des centaines d'auditeurs.

Maurice Talmeyr lui consacrait, il y a quelques semaines, un premier-Paris du *Gaulois* que nous avons été heureux de reproduire ici.

Gustave Gautherot vient de publier sur Goblet, évêque métropolitain constitutionnel de Paris, un livre d'un intérêt captivant. Il donnera demain un grand ouvrage sur l'Assemblée constituante.

M. Arthur Chuquet, de l'Institut, écrivait de son "Histoire de la Révolution française dans l'ancien évêché de Bâle (*Revue critique d'histoire et de littérature* d'octobre 1908): "L'ouvrage de M. Gautherot est un des plus remarquables qui ait paru cette année sur l'Histoire de la Révolution, et on ne saurait trop louer le zèle et la conscience de l'auteur." Du reste, ce livre a été couronné à l'Académie.

Gautherot, à peine âgé de 31 ans, s'est déjà fait une telle place dans le monde des historiens, que l'Institut catholique de Paris a créé spécialement pour lui, en 1908, sa chaire d'Histoire de la Révolution. De l'avis de tous, c'est l'un des maîtres de la jeune école.

Extrêmement actif, Gautherot ne s'est pas trouvé suffisamment occupé par la préparation de ses livres et de ses cours de l'Institut. Il a donné, par toute la France, une série de conférences sur le sujet où il s'est spécialisé.

Nous aurons le plaisir d'entendre Gautherot au Canada, à Québec, à Montréal et dans plusieurs autres villes.

L'Institut canadien de Québec a déjà obtenu du jeune historien la promesse d'une série de cinq ou six conférences.

Nous sommes heureux d'annoncer que Gautherot donnera à Montréal, dans la seconde quinzaine de septembre, une grande conférence sous les auspices du *Devoir*, qui est un peu responsable de son voyage en Amérique.

Nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient plus gré d'assurer aux Canadiens-français la visite d'un homme de cette valeur, que de les inviter à courir sous les trotoirs les plaques de la Presse.

Nous sommes assurés que dans nombre de villes, nos lecteurs

dra à entendre Gautherot, et qu'à Montréal même, le public ne voudra pas se contenter de la seule conférence organisée sous le patronage du *Devoir*. Nous savons que le jeune historien sera prêt à donner plusieurs conférences en dehors de celles qu'il a déjà promises.

Nous prions nos amis qui désiraient l'entendre chez eux de se mettre en communication avec nous. Nous leur donnerons tous les renseignements nécessaires.

Il faut faire au professeur de l'Institut catholique un accueil digne de lui et des idées qu'il représente. Sa visite marquera d'ailleurs le début de relations plus intimes entre Français d'Europe et d'Amérique.

Omer HEROUX.

TRISTE ECOLE

Le *Moniteur* de Hawkesbury relate les faits suivants:

"Il est encore des gens, en Ontario, qui ignorent complètement l'histoire et les lois du Canada. Ce sont, cependant, des gens diplômés des meilleures écoles publiques de la Province, et des gens encore qui jouissent d'une réputation de science et de largeur de vues."

"Or pas plus tard que la semaine dernière, dans une localité importante du comté de Renfrew, un de ces personnages diplômés et savants a assimilé au statut de la langue allemande, conséquemment des langues étrangères au pays, le statut de la langue française."

"Les Canadiens-Français de la localité avaient demandé la nomination d'un assistant maître de poste de langue française, parce que leur proportion dans la population totale les autorisait à le faire, et surtout parce que dans le passé des erreurs nombreuses s'étaient produites dans la livraison des matières postales adressées aux Canadiens-Français."

"Le ministère des postes en fit par conséquent un fonctionnaire en charge dans la localité en question, et le maître de poste répondit cavalièrement qu'il ne voyait pas pourquoi les Canadiens-Français se plaignaient quand les Allemands et les Russes ne se plaignaient pas."

"Voilà donc, dans l'opinion de certains gens d'Ontario, le statut bien défini des Canadiens-Français."

"Nous n'avons pas plus de droits que les étrangers, que les immigrants naturalisés et assimilés, et seule la langue anglaise doit être reconnue et employée dans les services publics, même dans le service des postes, qui appartient à la juridiction fédérale, dont toute la documentation doit être faite dans les deux langues officielles du pays, et cela en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867."

Le *Moniteur* ne dit pas si le ministre des postes, M. Rodolphe Lemieux, a fait droit à la demande légitime des requérants. Son récit semble plutôt indiquer le contraire.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'étonner de la réponse de ce maître de poste. En quoi diffère-t-elle de celle de son maître, M. Rodolphe Lemieux, lorsque MM. Monk et Bourassa demandaient la reconnaissance officielle du français dans l'ouest?

M. Lemieux répondit alors que les Canadiens-français n'étaient pas très nombreux, n'avaient pas plus de droits que les Chinois et les Doukhobors.

Le maître de poste dont parle le *Moniteur* dit le même chose sous une forme très peu différente.

Cela prouve, sans doute, son étroitesse d'esprit, mais cela démontre aussi quels résultats produit pour nous la triste doctrine enseignée par MM. Laurier et Lemieux.

J. D.

BILLET DU SOIR

FICHE DE CONSOLATION

Ces bons yankees ne se sentent plus la conscience tranquille. Il y a quelques années pour se payer le luxe d'avoir eux aussi des généraux qui ont vu le feu ailleurs que dans les manifestations du quatre juillet, ils se dirent qu'une petite guerre ferait bien leur affaire. Une fois ce principe décidé, il fallait chercher à qui faire la guerre. Pas à l'Angleterre ou à l'Allemagne, comme de raison, parce que si l'Angleterre a pris comme devise: *Honni soit qui mal y pense*, elle peut dire avec plus de justice encore: *Malheur à qui s'y frotte*. Pas à la Chine et à la Turquie non plus parce que les fils de Confucius et de Mahomet se seraient laissés tondre sans hasarder la moindre résistance. Ce qu'il fallait aux Etats-Unis pour satisfaire l'ardeur belliqueuse de ses légions de colonels et de commodores c'était une guerre avec un peuple assez fier pour ne pas se laisser cravacher sans riposter et assez faible pour qu'on pût le provoquer sûrement. Et tout bas, dans les cercles diplomatiques, l'on chuchotait: Espagne.

Sur ces entrefaites survint d'une manière fort inattendue, j'allais dire providentielle, si je ne craignais de porter un jugement téméraire, un regrettable accident. Le "Maïne" sauta en pleine rade de Santiago de Cuba. Regrettable hasard! direz-vous. Les Américains ne le pensèrent pas ou du moins ils ne le firent pas voir. Que diable! c'était l'occasion ou jamais d'illustrer leurs vertus guerrières. Après des pourparlers qui ne durèrent que des temps strictement requis, pour ne pas paraître trop pressés, on négocia les conciliabules de Jessie James criaient aux Espagnols: "Hands up!" Ceux-ci se défendirent avec l'énergie du désespoir, et quelques mois plus tard le tour était joué. La nation américaine montrait avec orgueil ses Césars et ses Alexandres. L'honneur national était satisfait.

Seulement il y avait un point noir. Oh! une bagatelle pour un peuple qui joue avec les millions. Ces bons Yankees n'étaient pas bien convaincus au fond que les Espagnols fussent responsables de l'explosion du "Maïne". Pour les besoins de la cause on avait fait semblant de le croire. Mais que diable à la fin, la blague commençait à s'éventer, et il fallait trouver autre chose. De là le scrupule. On insinua une enquête et l'on découvrit qu'en effet, il était fort plausible que les Espagnols n'y fussent pour rien dans toute cette histoire. Et voici qu'aujourd'hui le monde peut assister au spectacle d'une nation qui frappe humblement sa poitrine en disant: "Peccavi."

Calmez vos scrupules, oncle Sam! Les Espagnols étaient un peuple que l'univers allait oublier. Ils étaient si heureux protégés des vains bruits du monde par la clôture des Pyrénées, que personne n'y pensait plus. En vous mesurant avec eux et en leur mettant le couteau sur la gorge, vous avez appelé sur eux l'attention de l'univers qui s'est rappelé que quelque part, dans un coin de l'Europe, végétaient encore quelques descendants des anciens Wisigoths.

Vous leur fîtes Seigneur en les croquant beaucoup d'honneur. Quant à vous fiers Espagnols, avec vos moeurs d'hidalgos et de Don Quichottes vous êtes bien capables de ne pas la trouver bonne du tout. Mais allez, vous n'êtes pas de votre époque. Quand cinq ou six Canalejas vous auront appris la civilisation contemporaine, vous comprendrez mieux les choses et aux coups de bottes des puissances étrangères sur les derrières de vos ministres, vous n'aurez qu'un mot à répondre: Merci.

Omer LADOUCEUR.

Sur le Pont d'Avignon...

Ecoutez ça: "Où, Messieurs, au jour où ce géant politique, qui depuis quinze ans, monte vers des cimes inconnues, pour secouer la poussière des siècles qui couvrent le berceau dans lequel repose le Canada, un avenir de gloire, depuis six mille ans endormi, au jour, dis-je, où son pied foulera le sol natal, vous membres du Club David, vous, les enfants d'un jour, vous aurez l'insigne avantage d'être au nombre des bataillons de sa garde d'honneur."

Les cimes inconnues, la poussière des siècles, le berceau contenant l'avenir depuis six mille ans endormi! Quand ce pauvre Gladu est lancé, il n'est pas commode à suivre.

LA BATAILLE DE CARILLON

ECRIT SPECIALEMENT POUR L'ANNIVERSAIRE DE CE BEAU FAIT D'ARME, 8 JUILLET 1758

O Carillon, je te revois encore ! CREMAZIE

Jour de gloire! A vos trangs pour la lutte suprême, Vétérans de granit et braves Canadiens! Soldats du Roussillon, du Béarn, je vous aime Ainsi campés, pareils aux rocs pyrénéens. La Sarre et Languedoc, fantasmas de Guyenne, Avancez, buste droit, comme des cuirassiers. Ah! pour donner du cœur, ô mes gars de la Reine, Il suffit que vous parissiez.

Vous vous teniez ainsi, quand, ailes déployées La Victoire chantait aux Champs de Fontenoy. Quand sous le feu saxon, vos lignes foudroyées Se seraient pour l'assaut sans broncher, sans émoi. Sur ces mornes hauteurs, Fontenoy recommence. Allons! livrez au vent votre blanc pavillon Et faites palpitier ses plis sans défaillance Au clair soleil de Carillon.

Ecoutez! C'est le son dolent des cornemuses, C'est le pas assourdi des régiments anglais. Voyez-vous scintiller seize mille arquebuses? Bostonnais, délairez, Montagnards écossais! Pensez déjà scander la marche triomphale; Allez-vous succomber sous le nombre vainqueur! Cinq contre un! mes amis, la partie est égale. O mes fiers bataillons sans peur.

Montcalm a salué le Maître des batailles. Devant le Dieu des forts il a courbé le front. Maintenant, clame-t-il, qu'importe les entailles, Ces gens-là, sur nos corps, jamais ne passeront. Pour le Roi! nos foyers! et la Nouvelle France! Un cri puissant répond: Noël! Notre âme à Dieu! Et notre vie au Roi! Puis avec assurance Les bataillons ouvrent le feu.

Sur Languedoc d'abord fondent les avalanches, Sur des lions grondants marchent les léopards. A travers les clairons l'aïer fouille les branches. "Saint-Georges! renversez ces fragiles remparts, En avant, en avant et soutenez l'attaque!" Mais La Sarre est terrible, il faut enfler piler. "Vous reculez bien tôt, leur cria Boulamaque Vous pouvez encore essayer."

Vers Royal-Roussillon pointent les baïonnettes, Les rouges grenadiers, des chasseurs soutenus Atteignent d'un élan les meurtrières crêtes, Montcalm court au-devant: "Soyez les bienvenus Leur dit ce gentilhomme et commençons la fête!" Les vaillants grenadiers, comme de blonds épis Tombaient; les survivants descendirent du faite Recouvert d'un sanglant tapis.

Six fois Abercromby commande l'escalade, Six fois ses régiments, souriant à la mort Noirs de poudre, fumants, bravant la fusillade, Sur les retranchements se battent corps à corps. Six fois, accomplissant des gestes d'épées, O poitrines de France offertes au trépas, Vous brisez les assauts, ébréchez les épées Comme un mur qu'on n'entame pas.

Genoux nus, plaids au vent, les Montagnards superbes Intrepides parmi les braves d'Albion. Des morts et des blessés foulaient aux pieds les gerbes S'acharnant à trouver le vivant bastion. A la Reine, à Béarn, ils disputent la gloire, "Mais, Ecossais têtus, pourquoi ce fol avis? Ne voyez-vous donc pas, les rayons de victoire Couronner le front de Levis!"

Alerte! sur vos flancs, de Raymond, Lanauadière, De Gaspé, de Saint-Ours, avec leurs Canadiens Vont ouvrir dans vos rangs une large clairière. "A droite!" a dit Montcalm, électricité des siens. O fils de la valeur, frères de la vaillance, Vous n'ébranlerez pas les tonneaux gardiens De l'invincible honneur des régiments de France, Laissez ces rois marmoreux.

L'endurance est à bout, c'est fini, le soir tombe, Les bataillons anglais rassemblent leurs débris, Sur le plateau sanglant dort la rouge hécatombe— L'écho répète au loin de formidables cris: "Vive le Roi! gloire à Montcalm! Vive la France! Mais Montcalm rayonnant jette aux bois, au ciel bleu, Au champ de Carillon, à l'horizon immense Le cri du chrétien: "Gloire à Dieu!"

Godefroy BEAUMANOIR.

30 Juin 1911.

LE PHÉNOMÈNE CONTINUE

Rien ne peut amener la "Presse" à se souvenir ou à parler de "télégraphie"

L'étrange phénomène que nous avons signalé hier continue de se manifester avec une intensité toujours aussi grande.

La Presse parle, elle bavarde comme d'habitude. Elle est aux écoutes pour voir si personne ne se permettra de sourire de ses façons. Elle a même fait toute une scène, hier, parce qu'on s'était permis de noter qu'elle n'avait pas été la première à répandre une nouvelle.

Mais, sur la question de télégraphie, sur celle de son article préparatoire au bill du tramway, impossible de lui tirer un mot.

Pour tout cela, sa mémoire semble à jamais paralysée.

Le phénomène offre même un aspect assez singulier. Vous faites passer sous les yeux de la victime un journal où s'étale, bien en vue, une invitation à parler de télégraphie, de tramway, ou de pétitionnement en faveur du français: elle ne voit rien, ses yeux paraissent subitement obscurcis.

Sur la même page de ce journal, vous lui indiquez un entrefilet de dix lignes, intitulé "Pauvre vieille" et lui reprochant de n'avoir pas été la première à lancer une nouvelle. Tout de suite, elle voit, elle comprend et elle jette des cris éperdus.

L'on voit ainsi que, d'une part, son état général semble rester normal, tandis que, en ce qui concerne la télégraphie, le *trust* du tramway et le pétitionnement pour le français, la maladie se complique étrangement. Elle affecte dès maintenant la mémoire, l'ouïe, la parole et jusqu'à la vue.

Les médecins suivent le cas avec le plus vif intérêt.

Mais ce n'est pas tout. Voici quelque chose de mieux ou de pire:

"Au jour, où la patrie, tressaillant d'allégresse, sent débordier son cœur, à l'approche du retour du plus noble et du plus grand de ses enfants — de l'homme que la haine, le fiel et l'envie des démagogues, des rêveurs, des bilieux, des haineux, des chavins et des jingoes ont pu éblouir, mais n'ont jamais terni; de l'homme qui, à bas, par delà l'Atlantique, s'est constitué l'irréductible champion de nos droits; de l'homme qui, par son attitude énergique, a consolidé et agrandi notre autonomie, de l'homme qui, par des voies pacifiques, en augmentant la somme de nos libertés, s'est constitué le Washington du Canada; Sir Wilfrid Laurier."

Le débordement de ce pauvre Gladu est beaucoup plus dangereux que celui de la patrie.

Encore: "Versez-y jusqu'à l'en saturer le parfum de la reconnaissance, pour lui faire hommage à celui qui, depuis quel que jours, peut-être, même en ce moment, sur la dunette du vaisseau, tourné vers nous, aspire à plaines pour nous."

—Cinquante cents vous procurent la compagnie du "Devoir" pendant les vacances, trois mois, du 15 juin au 15 septembre.

Un homme qui vole sans cesse vers des cimes inconnues à la recherche d'une gloire endormie depuis six mille ans, a bien gagné de s'arrêter, même sur une dunette.

"Messieurs, je vous quitte," ajouta M. Gladu. Il était temps.

Et David Lafortune lui succède. Ici le reporter résume. Le malheureux! Nous privons de ce régal!

Comment, il a-t-il une club Gervais? Oui, et il eut une séance avant-hier. Et M. Gervais n'y était même pas. M. Rodolphe Lemieux non plus.

On pourrait voir mieux cependant: un club Bureau avec M. Rodolphe Lemieux comme principal acteur.

CHRONIQUE DE L'ONTARIO

M. MURPHY DANS RUSSELL. — UN ULTIMATUM ANCIEN. — L'ASSEMBLEE DE ROCKLAND. — UN ECHEC EN PERSPECTIVE. — M. PROULX ET LE COMTE DE PRESCOTT. — AU DIOCESE DE LONDON. — Mgr FALLON ET L'ARCHEVEQUE DE TORONTO. — A L'ASSOCIATION D'EDUCATION : UNE SEANCE IMPORTANTE.

Ottawa, 7 juillet 1911.

La population canadienne-française de l'Ontario s'occupe actuellement de plusieurs questions très graves qui intéressent d'une façon toute particulière.

Tout d'abord, les élections fédérales et provinciales de l'automne prennent une importance plus grande que toute autre élection. On se demande ce que les Canadiens-français de Russell vont faire si M. Murphy, secrétaire d'Etat, se présente comme candidat du gouvernement.

Les libéraux du comté, non seulement les gallophones, mais certains électeurs de langue anglaise, ont manifesté ouvertement leur désapprobation de cette candidature, et la "censure" que fait le secrétaire d'Etat en automobile est loin de produire les résultats qu'en attendait M. Murphy.

Peu après les élections de 1908, les chefs libéraux de Russell demandèrent à Sir Wilfrid Laurier, en présence de M. Murphy, de nommer un juge canadien-français à la cour supérieure d'Ontario. Si cette demande était agréée, il était entendu qu'il réintégrerait le secrétariat d'Etat aux prochaines élections; mais que dans le cas contraire, le signataire du fameux mémoire de 1901, demandant l'abolition de la langue française à l'université bilingue d'Ottawa, serait défait par le vote libéral même.

Depuis 1908, rien n'a été fait. M. Murphy a même recommencé son travail d'assimilation, et pas plus tard qu'il y a un mois, on l'a ouvertement accusé d'avoir autorisé de nouvelles démarches tendant à l'anglicisation de l'université d'Ottawa.

Le discours français du Rév. P. Murphy, recteur de cette Université, lors de la collation des diplômes, au mois dernier, est une réponse assez catégorique aux tentatives nouvelles de M. Murphy.

Nos compatriotes de Russell sont fatigués de n'entendre parler que du vote anglais et du vote irlandais, et ils sont maintenant assez forts pour que le vote canadien-français compte dans les élections et soit respecté au même titre que le vote anglais.

Au fait, dans le comté de Russell, les Canadiens-français ont actuellement une majorité officielle de cinq à six cents électeurs qui ont droit d'inscription sur les listes électorales cette année, cette majorité dépassera 1,000 votes.

L'on commente beaucoup l'assemblée de Rockland, où M. Murphy a connu les déboires d'un fiasco monumental.

M. Pouliot, chef libéral à Rockland, avait refusé de monter sur l'estrade au côté du secrétaire d'Etat. Il était resté dans la salle, parmi le public. Les chefs libéraux du comté de Clarence s'étaient soigneusement abstenus d'assister à l'assemblée, témoignant par là leur désaveu au secrétaire d'Etat.

Le comté est libéral, sans doute, et l'on fait beaucoup de ce temps-ci pour amener M. MacLaurin, d'Ottawa, à reprendre la candidature qui lui avait été enlevée en 1908 par M. Murphy. M. MacLaurin est un libéral, et aurait sûrement le vote canadien-français de préférence à M. Murphy. Même si M. Murphy enlevait la convention, la plus grande partie des Canadiens-français le combattraient, non pas parce qu'il est secrétaire d'Etat, non pas parce qu'il est ministériel, mais simplement parce qu'il est Charles Murphy, et qu'il a à son compte des choses qu'ils ne peuvent oublier.

M. Murphy croit pouvoir se concilier le vote de nos compatriotes en multipliant les nominations à des postes importants; mais il oublie de dire que les nominations aux postes importants sont entièrement laissées aux Irlandais.

On peut prédire dès maintenant

une "défaite éclatante" pour M. Murphy.

Dans le comté de Prescott, la popularité de M. Proulx baisse énormément.

L'opposition qu'il a témoignée récemment à la nomination d'un juge canadien-français à la cour supérieure de l'Ontario n'est pas de nature à lui conserver l'estime de ses électeurs et comme sa conduite au Parlement a été absolument nulle au point de vue des intérêts canadiens-français, les libéraux de Prescott veulent échapper au ridicule qui retomberait sur eux s'ils réalisaient cet autre faitotum de M. Murphy.

Les compatriotes de M. Proulx sont loin de partager l'enthousiasme de leur député dans la lutte qu'il fait sournoisement contre l'Association canadienne - française d'éducation d'Ontario, et ils lui tiendront sûrement rancune aux prochaines élections de sa conduite antipatriotique, de la "Petite Paix", de la conciliation outrée et des compromis qui frisent la lâcheté.

On commence à reconnaître maintenant que le député actuel de Prescott est une nullité ridicule, considéré comme tel par ses collègues même de la Chambre des Communes.

Le candidat le plus en vue maintenant, dans le comté, pour le parti libéral, est M. J. Lapointe, de Fourmierville.

On discute fortement, de ce temps-ci, à Windsor, à Walkerville, à Tilbury, à la Rivière aux Canards et dans plusieurs paroisses du diocèse de London, la réponse probable que donnera Mgr Fallon aux demandes que lui ont faites les Canadiens-français de Walkerville, au sujet des accusations portées contre eux par M. l'abbé McCabe, curé de Maidstone.

On se rappelle que M. McCabe avait, du haut de la chaire, flétri les syndics catholiques canadiens-français de Walkerville comme parjures lors de la publication de leur premier affidavit dans les journaux de la province de Québec.

L'on sait maintenant de bonne part, que ce fameux document n'a jamais été communiqué aux journaux par les syndics eux-mêmes, qui étaient trop intéressés à obtenir justice le plus tôt possible pour faire discuter leur cause dans les colonnes d'une gazette quelconque.

Il est rumeur à Ottawa que la plainte des gens de Walkerville est arrivée jusqu'au Délégué Apostolique.

Les journaux anglais de la province d'Ontario ont fait beaucoup de bruit autour de la nomination possible de Mgr Fallon au siège archiepiscopal de Toronto, mais c'est là, tout simplement une campagne de presse.

En général, l'article publié dans le "Monteur" de la semaine dernière, sur cette promotion, représente l'opinion des catholiques bien pensants de la Province. Il faudra d'abord que Mgr Fallon se lave des graves accusations portées contre lui comme francophobe, avant qu'il puisse être question en toute logique de lui accorder la succession de Mgr McEvay.

On nous assure que l'Exécutif de l'Association canadienne - française d'éducation d'Ontario doit se réunir en assemblée plénière le mardi, 11 juillet courant.

Des faits de la plus haute importance seraient à l'ordre du jour. Les officiers de l'Exécutif, questionnés sur ce point, ont refusé de répondre, mais l'on sait tout de même que les officiers ne sont pas convoqués inutilement.

Dans une prochaine chronique nous parlerons de la question des juges dans l'Ontario.

du VIGNAU.

Les Artisans Canadiens-Français

LEUR FETE PATRONALE AURA LIEU DIMANCHE PROCHAIN, AVEC GRANDE POMPE.

La fête patronale de la Société des Artisans Canadiens-Français sera célébrée le dimanche 9 juillet courant.

Le lieu de réunion des sociétaires sera coin des rues Saint-Denis et Vitré, en face de la bâtisse de la Société, actuellement en voie de construction.

La bénédiction de la pierre augurale du nouvel édifice aura lieu à 9 heures 15 a.m.; l'officiant sera M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier général de la Société.

La procession se fera en marche à 9 heures 30 a.m. et défilera par les rues suivantes: Saint-Denis, Avenue Viger, Saint-Hubert, Roy, Laval, Mont-Royal, Avenue Coloniale, Villeneuve, Saint-Dominique, Boulevard Saint-Joseph, jusqu'à l'église Saint-Enfant Jésus, où aura lieu la cérémonie religieuse.

L'après-midi, dans le sous-sol de l'église Saint-Enfant Jésus, il y aura un banquet, offert aux officiers des succursales de la ville de Montréal, et de la banlieue.

Le soir, il y aura grande réunion des membres de la Société dans le sous-sol de l'église Saint-Enfant Jésus, où aura lieu la cérémonie religieuse.

L'après-midi, dans le sous-sol de l'église Saint-Enfant Jésus, il y aura un banquet, offert aux officiers des succursales de la ville de Montréal, et de la banlieue.

Tout fait dès maintenant prévoir, que cette fête patronale sera une grande démonstration.

M. A. J. H. St-Denis perd sa cause

Il avait demandé une injonction interlocutoire contre la Commission Scolaire de Montréal, au sujet du renvoi de cinq professeurs.

Le notaire A. J. H. St-Denis a perdu sa cause contre la commission scolaire catholique de Montréal. On se rappelle que M. St-Denis avait demandé une injonction interlocutoire pour faire annuler une résolution de la commission des écoles datée du 25 octobre 1910, renvoyant cinq professeurs accusés d'appartenir à une loge maçonnique.

Le juge Guérin a renvoyé l'action du demandeur et a refusé l'injonction.

Il s'est basé sur le fait que ces professeurs avaient été engagés par la commission pour une année scolaire et qu'une injonction perpétuelle n'aurait pas de conséquence ni d'effet légal, que la résolution du 25 octobre a eu l'effet "de facto" de casser leur engagement.

Justice à qui de droit

Nous avons mentionné dernièrement les résultats obtenus au Mile-End par le Dispensaire de l'Enfant-Jésus.

Grâce à l'action bienfaisante de cette institution, la mortalité infantile a été diminuée de 54 pour cent dans cette localité, durant le cours de l'été dernier.

Il n'aurait été que juste d'ajouter que le Dispensaire de l'Enfant-Jésus n'a distribué aux familles que du "Lait Laurentien", homogénéisé et stérilisé par la Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette campagne, publiée ailleurs, dans ce numéro.

AVIS A CEUX QUI VEULENT BATIR:

Achetez des lots SUR LA RUE SAINT - DOMINIQUE

Entre les rues Beaubien et Suzanne

TOUT PRES de la nouvelle église SAINT-JEAN de la Croix que l'on vient d'inaugurer et aussi des écoles. Nous offrons de magnifiques lots à bâtir à des prix très modérés.

Nous n'exigeons que 10 p. c. comptant et accordons huit ans pour acquitter la balance.

EMPRESSEZ - VOUS D'ACHETER !
LE NOMBRE DES LOTS EST LIMITE

LES TERRAINS DE LA

Propriete Beaubien

Sont les mieux situés du QUARTIER LAURIER

S'ADRESSER A

BEAUBIEN LIMITEE, ou à BOUSQUET & SARAU, L,

112 rue St-Jacques,
TEL. MAIN 1952.

Coin Amherst et Ste-Catherine,
TEL. EST 106.

LETTRE OUVERTE A BAPTISTE

(Pour être lue par ceux qui songent à acheter de la terre dans l'île de Montréal)

Mon cher Baptiste,

Tu me demandes des renseignements sur l'offre de lots à \$5 que nous faisons dans les journaux de la semaine dernière. Tu lis donc les annonces du Crédit Métropolitain: je t'en félicite et je t'en remercie.

Si tu lis attentivement notre offre, cependant, tu verras, mon cher Baptiste, qu'elle n'est pas réelle, comme disent les notaires, mais qu'elle a seulement pour but de te faire toucher du doigt le danger que des spéculateurs sans scrupule font courir à ton portefeuille; de te faire saisir la différence entre un bon placement immobilier et ce que les Anglais appellent un "wildcat scheme".

Du point de vue de la loi, on ne peut vendre n'importe quelle terre en lots à bâtir, dans l'île de Montréal, en disant qu'elle est sur les confins de la ville et sur le parcours du futur canal de la Baie Georgienne. On prend une terre à "pacage" n'importe où, on la taille en "libiches" de 25 pieds x 80, et on annonce brutalement des lots à \$33.33 chacun. Tu sais, peut-être, mon cher Baptiste, que par les dernières annexions Montréal, par certains côtés, s'est agrandie de plusieurs milles en pleine campagne. L'échevin Lassier demandait l'autre jour au Conseil municipal quand la Ville serait prête à faire ses soins dans les rues du quartier de Bordeaux: c'était sous une forme badine, exprimer une très grave vérité, à savoir que certains quartiers, bien qu'ils forment maintenant partie de la municipalité de Montréal, restent encore longtemps encore les campagnes verdoyantes qu'elles étaient avant l'annexion. Donc, mon cher Baptiste, quand on te dit que telle ou telle terre se trouve dans la ville, empêche ta boussole, arme-toi d'une carte, et vois par toi-même si cette partie de la ville est à trois milles ou à quinze milles de la rue Saint-Jacques, ou si elle est dans la ville, ou si elle est dans la campagne.

Parlons de la question des juges dans l'Ontario.

du VIGNAU.

Il avait demandé une injonction interlocutoire contre la Commission Scolaire de Montréal, au sujet du renvoi de cinq professeurs.

Le notaire A. J. H. St-Denis a perdu sa cause contre la commission scolaire catholique de Montréal. On se rappelle que M. St-Denis avait demandé une injonction interlocutoire pour faire annuler une résolution de la commission des écoles datée du 25 octobre 1910, renvoyant cinq professeurs accusés d'appartenir à une loge maçonnique.

Le juge Guérin a renvoyé l'action du demandeur et a refusé l'injonction.

Il s'est basé sur le fait que ces professeurs avaient été engagés par la commission pour une année scolaire et qu'une injonction perpétuelle n'aurait pas de conséquence ni d'effet légal, que la résolution du 25 octobre a eu l'effet "de facto" de casser leur engagement.

Justice à qui de droit

Nous avons mentionné dernièrement les résultats obtenus au Mile-End par le Dispensaire de l'Enfant-Jésus.

Grâce à l'action bienfaisante de cette institution, la mortalité infantile a été diminuée de 54 pour cent dans cette localité, durant le cours de l'été dernier.

Il n'aurait été que juste d'ajouter que le Dispensaire de l'Enfant-Jésus n'a distribué aux familles que du "Lait Laurentien", homogénéisé et stérilisé par la Cie Canadienne de Produits Agricoles Limitée.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette campagne, publiée ailleurs, dans ce numéro.

par des mesures dont la vue affligerait les esthètes (pardon, Baptiste, de ce grand mot). Mais si l'on s'adresse à la construction s'amoindrirait; c'est ainsi que s'est érigé le Boulevard Saint-Jean-Berchmans, à cheval sur la rue Papineau, au nord du Pacifique, est en train de s'édifier; c'est ainsi, probablement, que se bâtera le PLATEAU BON-AIR, situé dans la partie la plus élevée et la plus saine du quartier Saint-Denis.

C'est en effet au PLATEAU BON-AIR que nous voulons t'amener, via Calumet, mon cher Baptiste. Là, tu n'auras pas plus le canal de la Baie Georgienne qu'on ne l'aura devant l'église Saint-Edmond, sur la rue Saint-Denis, ou devant la nouvelle église Saint-Arsène, sur la rue Bélanger; cette bonne fortune est réservée aux gens de Saint-André-Avelin et de quelques autres lieux. Mais là, tu auras la certitude assurée de te trouver d'ici à dix ans au cœur d'un des quartiers populaires de Montréal, et crois-m'en, le placement de deux ou trois cents piastres que tu auras fait sur un lot du PLATEAU BON-AIR vaudra mieux qu'un placement égal que tu auras pu faire sur quarante ou cinquante lots à Calumet.

Si, après avoir lu cet épitre, tu hésites encore, prends le tramway de la rue Amherst, et de la rue Papineau, descends à la rue Saint-Zotique, prends la voiture du PLATEAU BON-AIR et ouvre-toi les yeux.

C'est le bonheur que je te souhaite. Bien à toi, Le Crédit Métropolitain (limitée), Par le secrétaire,

OLIVIER ASSELIN.

Montréal, rue Saint-Jacques, 74. Casier Postal 305. Téléphone: Main 6455.

Ave Maria

Pèlerinage annuel des RR. PP. Dominicains à Notre-Dame du Rosaire Saint-Hyacinthe dimanche, 30 août 1911.

Billet: adultes, 1 piastre, enfants, 50 cents. Départ de la gare Bonaventure à 7 heures 30 a.m. Arrêt à Saint-Henri et Pointe Saint-Charles. Retour: départ de Saint-Hyacinthe à 5 heures 30 p.m. S'adresser à Notre-Dame de Grâce, RR. Dominicains, 141 Westmount 1072.

Le choléra en Italie

Vienne, 8.—Des télégrammes venus d'Italie annoncent que le choléra sévit à l'état endémique dans la partie méridionale de l'Italie. A Parme on découvre cent cas par jour avec une moyenne quotidienne de cinquante décès. Ces dépêches disent que le gouvernement italien ne fait pas la présence de l'épidémie dans ses ports de mer. Mais les voyageurs font des rapports plus alarmants.

Les correspondants italiens des journaux viennois disent qu'on les a menacés d'expulsion au cas où ils continueraient à signaler les progrès du choléra.

Service de Knowlton

Les clients du Pacifique Canadien apprennent avec plaisir, qu'un raccordement se fait maintenant, le matin, pour Knowlton, par le train passant la gare de la rue Windsor, à 9.00 a.m., via la jonction de Drummondville. Ce train est ajouté au train partant tous les jours à 4 heures 30 p.m. excepté le dimanche et le train spécial pour Lac Brome, laissant la gare de la rue Windsor à 1.15 p.m., tous les samedis et retour à Montréal, le lundi, à 9.30 a.m.

La campagne politique va se faire durant la vacance surtout. Pour être bien renseigné, il vous faut donc le "Devoir". Trois mois, du 15 juin au 15 septembre, pour 50 cents.

Les prisons de l'Ontario

Toronto, 8.—Le rapport que l'hon. W. J. Hannon vient de sortir, montre une diminution de 65 des prisonniers envoyés à Kingston et une augmentation de 61 des prisonniers expédiés à la maison commune.

Au cours de l'année 1908 54 condamnés furent envoyés dans les prisons de l'état contre 13,535 l'an dernier. L'entretien de chacun coûte 23c par jour à la prison, ce qui fait une dépense annuelle de \$179,267. Il y eut 41 emprisonnements pour homicides contre 21 l'an dernier.

Service Montréal-Cornwall

Le Grand-Tronc annonce que chaque samedi, jusqu'à nouvel ordre, un train laissera Montréal pour Cornwall à 1.30 p.m., arrivant à Cornwall à 8.34 p.m. Aussi qu'un train laissera Cornwall pour Montréal, le lundi seulement, à 7.10 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 a.m.

Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Ses bouteilles vides de remèdes que l'on jette trop souvent sans songer qu'elles peuvent encore contribuer à la distribution de la vie et de l'espoir et du soulagement, voilà ce que réclament les pharmaciennes de l'hôpital. Voilà ce qu'elles vous prient de conserver pour elles, de leur apporter si cela vous est possible, ou de leur faire connaître votre adresse si vous ne pouvez les leur faire parvenir.

Dispensaire au No. 1107 Ave. Delormier, tous les jours à 10 heures.

Tous les jours. Médecine.

Lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi, Maladies de la peau.

Mercredi et vendredi. Chirurgie.

Jeudi, Dentiste.

Dispensaire St-Pierre, pour les nourrissons, 213 rue Visitation. Bibliothèque paroissiale.

Lundi, mercredi et vendredi, à 3 heures.

Goutte de lait: 1107 Ave. Delormier, distribution à 10 heures a.m.

Dépôt 373 Est, rue Lagache, distribution à 10 heures a.m.

Célèbre place d'eau

Le chemin de fer Pacifique Canadien fait maintenant circuler un wagon lit direct pour Saint-Andrew, N.B., le fameux endroit canadien situé sur le bord de la mer; lequel comme le démontrent les Montréalais, sera l'une des localités les plus populaires durant la saison d'été. L'Algonquin et l'Inn sont maintenant ouverts.

—La campagne politique va se faire durant la vacance surtout. Pour être bien renseigné, il vous faut donc le "Devoir". Trois mois, du 15 juin au 15 septembre, pour 50 cents.

Je VENDS les meilleurs poêles d'acier et à gaz, les plus beaux modèles dessinés; vous épargnez votre argent en l'achetant des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la CIE MOF. PAT. M. H. BOUCHER, 1490 Blvd. Saint-Laurent, Saint-Louis 1814.

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Trecot, 435 Visitation. Tél. Bel. Est. 2975.

SALONS DE PARIS 2000 cartes postales, reçues par erreur, et représentant par la photographie les meilleurs tableaux. Livrés au prix coûtant, \$1.50 le cent. Ecrite de suite à Delphin, 31 N. Dame de Lourdes, Montréal.

Le journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

PETITES ANNONCES

AGENTS FINANCIERS

PANNETON & GARNIER, agents financiers. 30 Saint-Jacques. Edifice Trust & Loan. 1002.—Prêts d'argent sur hypothèque, achat de billets, créances, assurances. Règlements de successions.

AUX AMATEURS DE PECHE

La meilleure place pour minnows vivants et rilles de toutes sortes est chez R. N. Sévigny, 510 Saint-Jacques près des gares du G. T. R. et du C. P. R. Tél. Main 161.

FORGEON

On demande un bon forgeron pour les voitures. Bons gages, ouvrage régulier. S'adresser chez Ulric Roy et Cie, 1141 Avenue Papineau. 149-6

REMBOURSEURS

On demande des rembourseurs. S'adresser immédiatement à 241 rue St-Paul, Montréal, ou Dominion Furniture Mfg. Co., Ltée, Sainte-Thérèse.

UN CUISINIER

Un cuisinier d'expérience, pouvant fournir de bons électrons pourrait obtenir une position permanente dans une maison d'éducation en s'adressant, pour les conditions, à "F. S. Boite 197, Victoriaville, P.Q."

VOLAILLES DEMANDEES

Volailles, oeufs, poissons demandés par l'importateur en quantité. Plus hauts prix payés. McDuff & Cie, 776 St-Dominique, Montréal.

A LOUER

Pour l'été, à la Pointe de la Rivière-du-Loup, une villa de quinze pièces, meublée, avec luma de légumes, chambre de toilette, grandes verandas, vue sur le lac Saint-Laurent. Occupée autrefois par M. le sénateur Sheehy. Pour plus amples détails s'adresser à G. P. le "Devoir".

A LOUER OU A VENDRE

Magnifique cottage, 5 appartements, à la Pointe-aux-Trembles, bord du fleuve, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Jean Versailles, 99 Saint-Jacques. Main 6865.

CHAMBRES A LOUER

2 chambres avec bain sur même étage. Messieurs seulement. Famille privée. Confort moderne. 395 Montagne. 156-3

PROPRIETES A VENDRE

en plein centre de Maisonneuve, près de l'église Bon revenu. Prix modéré. Bonnes conditions. Pour éviter trop d'énumération et être aussi bref que possible: j'ai un grand nombre de propriétés à vendre à des prix défiant toute compétition.

Terrains à Montmartre, Pointe-aux-Trembles, près de la chapelle de la Réparation, ou sont, sans contredit les plus belles perspectives sur l'île de Montréal. Il y a déjà un commencement de nouvelle paroisse: Je vends lot par lot à prix modéré ou à prix spécial pour 40 lots tout d'un carré. Le plus beau lopin de terre qu'il est possible de voir. Venez à mon bureau me voir personnellement. Vous verrez que je suis facile en affaires. Venez de suite. Ne tardez pas, car j'ai une offre spéciale à vous faire. J. TOUGAS, No 18, 21ème avenue, Viauville, Tél. Est 5398.

A VENDRE Rockaway de famille, bugheis et express de toutes sortes chez Ulric Roy et Cie, 1141 Papineau. 155-6

BIBLIOTHEQUE, ETC. A vendre, Bibliothèque de prêt. Une balance "Computing" et effets de ménage. S'adresser à Nap. Girouard 2382 Saint-Urbain.

FOIN A VENDRE 40 arpents à Viauville, à partir de la rue Notre-Dame au Termin, près de la 1ère Avenue. J. Girard, 45 Boulevard Saint-Joseph Ouest, Bel. St-Louis 1953.

VOITURE A VENDRE Un phaéton en parfait ordre. Excellente voiture pour médecins. S'adresser au No 53 Labelle.

ARGENT A PRETER AVIS: J'ai de l'argent, gros capital montants à disposition à M. THOMAS TOUZIN, notaire, 947 Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 1514.

ARGENT A PRETER Nous régèlerons toutes vos dettes, vous transigerons seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entravés, personnellement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

Brique d'Embrun La plus grosse brique manufacturée, dure et solide, vendue à \$1.25 à vendre au char ou par toute quantité désirée, livrée à l'importeur quel endroit de la ville et de la banlieue soit sur les chars ou par voiture. Aussi magnifiques sable à brique et à béton ainsi que ciment Portland "Canada". Canada Lime and Builder's Supply Co., Bureaux et entrepôts 128 Ave. Laurier-Est. Téléphone St. Louis 1987. Le soir, St-Louis 926 ou 2469.

MEUBLES Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, p.c. et c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

MACHINES A COUDRE JOHN TOURIGNY — Marchand de machines à coudre neuves et d'occasion, au comptant ou à crédit. Spécialité réparations. Satisfaction garantie. 81 rue Mont-Royal Est, coin Saint-Dominique.

PANAMA panamas et blocs sur dernières formes, garantis satisfaction. Notre procédé ne les brule pas. J. C. Saulnier, Co., Main 5488, 50 Dupré, coin Notre-Dame.

POELES A GAZ JE VENDS les meilleurs poêles d'acier et à gaz, les plus beaux modèles dessinés; vous épargnez votre argent en l'achetant des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la CIE MOF. PAT. M. H. BOUCHER, 1490 Blvd. Saint-Laurent, Saint-Louis 1814.

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Trecot, 435 Visitation. Tél. Bel. Est.

LE REGLEMENT DE S. S. PIE X SUR LA MUSIQUE SACREE

LA MUSIQUE MODERNE AUX OFFICES — COSTUME RELIGIEUX ET TOILETTE MONDAINE — COMMENT LA MUSIQUE MODERNE ENTREBA LA L'ÉGLISE — DIFFICULTÉ DE LA COMPOSITION SACRÉE — LE STABAT MATER ET LES SEPT PAROLES — JUGEMENT A PORTER SUR L'ŒUVRE DE TH. DUBOIS.

Bon nombre de musiciens, et des mieux disposés parfois, s'expliquent difficilement le luxe de précautions dont Pie X entoure l'usage de l'église, d'œuvres en style musical moderne.

Pourtant le Saint-Père en indique explicitement la raison : "ce genre de musique est avant tout destiné aux usages profanes." Or, le chant dans les fonctions liturgiques a surtout pour but d'ajouter à l'efficacité de la prière et d'accroître la dévotion des fidèles. A ce but la musique moderne doit, en venant à l'église, se plier elle aussi. Il importe donc d'en régler l'emploi de manière à sauvegarder la piété des assistants.

En conséquence si, comme il est fréquent, elle ne favorise en aucune façon le recueillement et l'esprit de prière elle s'écartera de sa fin ; plus que cela, lorsqu'elle distrairait l'attention et captive l'auditeur, elle devient un véritable obstacle à la prière ; mais quand elle évoque des émotions mondaines ou même des émotions littéraires, elle devient alors une véritable calamité.

En pareil cas la moindre étincelle de foi, le moindre sentiment des convenances exige la suppression de tout abus. Nul en effet ne saurait trouver mauvais qu'on élimine du lieu saint, ces exhibitions musicales d'où jamais il n'a rapporté le souvenir de choses qui ressemblent à une aspiration de l'âme vers Dieu. Encore moins s'objecterait-il à ce que soient formulées des conditions qui préviennent l'induction de semblables abus ; d'autant que sur d'autres terrains, une réglementation analogue, loin de soulever la plus petite difficulté semble imposée par la plus élémentaire bon sens. En voulez-vous un exemple ? La voici :

— Costume religieux et toilette mondaine. — Entre la toilette à revêtir pour une réjouissance toute profane et la mise adoptée pour l'assistance, aux offices religieux, il n'est aucune femme tant soit peu chrétienne qui ne se sente mettre une différence.

Et cet écart est plus sensible encore entre le costume, fin et brillant, de la religieuse et la plus humble parure d'une modeste femme du monde : il se mesure du premier coup d'œil. Pour être frappé du contraste il n'y a qu'à comparer l'un avec l'autre, fond et forme, le vœu d'effacement et de coupe, la tige sacrée à Dieu, l'étoffe rarement de couleur claire mais le plus souvent sombre, — est unicolore d'une seule teinte : première différence. Mais c'est dans le coup de l'habit que la comparaison devient instructive.

Chez la religieuse, c'est l'ampleur toute impersonnelle des formes, l'austère gravité du modèle et l'absence à peu près complète d'ornementation par où cette mise se distingue absolument de la plus sévère toilette mondaine. Et cette double différence nous semble si imposée au point que nous sommes péniblement impressionnés de toute infraction à cette loi de haute convenance. Et c'est à bon droit que nous en sommes mal édifiés. Pourquoi ?

— La réponse nous fournit un élément précieux de solution dans la question difficile actuellement débattue : La religieuse est spécialement consacrée au service de Dieu. Justement aussi, la musique en entrant dans l'église pour y prendre une part directe à la louange divine, se trouve en quelque façon consacrée réellement au service du Seigneur des sciences et des arts. De là des obligations spéciales. Mais de là aussi, comment la musique moderne est-elle admise aux offices ?

En se faisant vraiment religieuse. Et comment se fera-t-elle vraiment religieuse ?

En se consacrant sincèrement à Dieu. Avez-vous assisté à l'événement rétrospectif que la vêtue dans un monastère ? C'est dans l'éclat somptueux d'une toilette de fiancée que se présente d'abord la future épouse de Jésus-Christ, mais pour revêtir aussitôt l'humble livrée des servantes d'un Dieu humble de cœur. Les bijoux, les ornements, les artifices mondains sont disparus.

Ainsi doit faire, au seuil du sanctuaire, la musique moderne au moment d'y pénétrer. Elle se dépouille d'attributs plutôt profanes, pour se présenter dans une tenue modeste et prendre l'allure discrète qu'il convient. Tout comme à la religieuse, les minauderies, les grâces fades, les façons galantes lui sont interdites comme à un soldat défilant. Trop d'humaine beauté glorieuse et trop de jeunesse ne peuvent pas devant les maîtres de Raphaël. On admire, on jouit, mais d'émotion surnaturelle, d'élan vers le ciel, point : l'élément purement humain y prédomine trop exclusivement. Comme la vraie peinture religieuse, la véritable musique d'église doit être peu éclatante.

On a reproché au coloris d'Hippolyte Flaminio, une tonalité un peu grise et l'on répétait que "le peintre jetait de la cendre sur sa palette". Le peintre laissait dire et n'en continuait pas moins à peindre avec raison que la peinture religieuse murale s'accommodait mieux de teintes biondées de "gammes discrètes" et d'une tonalité atténuée. Et l'analogie des expressions amène à celle du style : la musique d'église doit jeter lui aussi de la cendre sur sa palette.

En quoi la musique moderne devient sacrée ?

Comprend-on, dès lors, qu'elle ne doive pas, qu'elle ne puisse plus être à l'intérieur de l'église, la musique moderne, ce qu'elle est, sur les carrefours, au théâtre, et dans la salle de concert ? Comprend-on qu'il lui faut renoncer à bien des ressources, se priver de tels moyens que l'usage mondain justifierait au dehors, mais que le bon sens populaire religieux réprouve à bon droit au pied des autels ?

Comprend-on qu'à l'église le but de la musique n'est pas de fournir un spectacle, un concert, un plaisir mais d'être une sorte d'intermédiaire ajouté aux cérémonies, un dérivatif à l'austérité de l'office ?

Comprend-on qu'il lui faut éviter d'être trop pimpante, et brillante au point d'absorber à son profit l'attention des fidèles en les détournant de la prière ?

Comprend-on qu'indépendamment de toute discussion d'art, de toute disposition disciplinaire, le sentiment religieux, les dictées de l'esprit de foi, le seul facteur qui suffirait à faire endosser les provisions de Règlement en ce point ?

Comprend-on que pour juger sainement d'une composition de musique d'église, il ne suffit pas d'en avoir constaté la réelle valeur artistique ; mais qu'il faut surtout examiner comment le texte sacré y est adapté, respecté, traduit et développé ?

Comprend-on après cela que d'écrire un bon motet, et plus encore une messe irréprochable en tout point, ne soit pas le fait du premier venu, et qu'il faut le talent, le métier et l'inspiration, surtout, pareille tâche requiert avec l'esprit la foi, le sens et le goût des choses d'en haut ?

Comprend-on maintenant que le vrai compositeur de vraie musique d'église — et la remarque s'applique au maître de chapelle et à l'organiste — doive avant tout rechercher, non pas la renommée, la fortune, les succès faciles et les applaudissements, mais bien l'honneur de Dieu, en consacrant ses talents à sa science, son cœur d'artiste et son âme de croyant à rehausser, à la prière des prescriptions liturgiques, la splendeur des cérémonies religieuses ?

Comprend-on enfin la témérité de ces pousseurs musicaux, toujours pressés de choisir le sanctuaire pour y briser leur queue de compositeurs, ou encore de ces apprentis harmonistes sans cesse en mal d'arrangements, qui se donnent l'étrange mission d'affubler de textes latins quelconques des airs importés tout crus du théâtre et presque confus de leur nouvel accoutrement ?

En bonne vérité, n'est-il pas urgent de procéder et d'expulser de nos répertoires, d'abord ces fâcheuses adaptations à des morceaux profanes — Pie Jesu de Stradella, Beethoven, etc., — et à des extraits de Tannhäuser de Cavalleria — mais aussi tant d'autres pièces absolument étrangères de facture et d'inspiration aux exigences du culte ?

Quoi qu'en on puisse dire, l'influence que se dégage de telles œuvres ne saurait être bienfaisante. Et comment donc ? Serait-elle transformée et purifiée par la simple vertu du local où on les exécute ? Voilà qui sortirait de l'ordinaire ! Depuis quand donc un tableau d'art trépané par le vent d'air, par la pluie, par le soleil, qui se trouve exposé dans une chapelle, ou encore qu'un discours de "husting" se change en homélie pour être débité du haut de la chaire ?

Sur quoi baser une saine appréciation. A la base de la décadence de l'art musical religieux se trouve l'erreur capitale signalée il y a un moment : "que le rôle de la musique est de divertir et non de favoriser la prière et la piété."

Dans le choix du répertoire une seule préoccupation se trahit d'ordinaire : chez le directeur : comment les paroles saintes sont traitées, si le compositeur les a soigneusement respectées, corrigées, placées et accomodées, comment rendues ? Vous n'y êtes pas, c'est bien là le benjamin de leurs soucis.

Non, une question seule se pose et s'impose : Est-ce de la belle musique, oui ou non ? Sans aller plus loin, d'après la réponse le choix est irrévocablement fixé. Après cela, vous seriez mal venu de dire que dans le chant d'église le texte sacré prime sur l'importance du texte mélodique et qu'avant tout il doit être clairement énoncé par l'auteur et les interprètes, que l'église n'étant pas succursale de l'opéra, l'élément musical ne doit pas être — c'est la tendance actuelle et très abusive — prépondérante ; vous en seriez pour vos frais.

Ah ! si l'inventaire se faisait en toute science et conscience des œuvres de style moderne formant le répertoire, que de déchets à écarter, et combien qui recouvreraient leur congé définitif en bonne et due forme.

Au premier rang il faudrait mettre les "Sept Paroles" de Th. Dubois auxquelles s'attache une vogue que l'estime imméritée. Accordons-leur un instant.

STABAT DE ROSSINI ET "SEPT PAROLES" DE DUBOIS

Il était de mode, il y a quelque vingt ans, d'exécuter à grand renfort d'orchestre, dans les églises, les "Sept Paroles" de Th. Dubois, pour se présenter dans une tenue modeste et prendre l'allure discrète qu'il convient. Tout comme à la religieuse, les minauderies, les grâces fades, les façons galantes lui sont interdites comme à un soldat défilant. Trop d'humaine beauté glorieuse et trop de jeunesse ne peuvent pas devant les maîtres de Raphaël. On admire, on jouit, mais d'émotion surnaturelle, d'élan vers le ciel, point : l'élément purement humain y prédomine trop exclusivement. Comme la vraie peinture religieuse, la véritable musique d'église doit être peu éclatante.

On a reproché au coloris d'Hippolyte Flaminio, une tonalité un peu grise et l'on répétait que "le peintre jetait de la cendre sur sa palette". Le peintre laissait dire et n'en continuait pas moins à peindre avec raison que la peinture religieuse murale s'accommodait mieux de teintes biondées de "gammes discrètes" et d'une tonalité atténuée. Et l'analogie des expressions amène à celle du style : la musique d'église doit jeter lui aussi de la cendre sur sa palette.

En quoi la musique moderne devient sacrée ?

Comprend-on, dès lors, qu'elle ne doive pas, qu'elle ne puisse plus être à l'intérieur de l'église, la musique moderne, ce qu'elle est, sur les carrefours, au théâtre, et dans la salle de concert ? Comprend-on qu'il lui faut renoncer à bien des ressources, se priver de tels moyens que l'usage mondain justifierait au dehors, mais que le bon sens populaire religieux réprouve à bon droit au pied des autels ?

Comprend-on qu'à l'église le but de la musique n'est pas de fournir un spectacle, un concert, un plaisir mais d'être une sorte d'intermédiaire ajouté aux cérémonies, un dérivatif à l'austérité de l'office ?

Comprend-on qu'il lui faut éviter d'être trop pimpante, et brillante au point d'absorber à son profit l'attention des fidèles en les détournant de la prière ?

Comprend-on qu'indépendamment de toute discussion d'art, de toute disposition disciplinaire, le sentiment religieux, les dictées de l'esprit de foi, le seul facteur qui suffirait à faire endosser les provisions de Règlement en ce point ?

Comprend-on que pour juger sainement d'une composition de musique d'église, il ne suffit pas d'en avoir constaté la réelle valeur artistique ; mais qu'il faut surtout examiner comment le texte sacré y est adapté, respecté, traduit et développé ?

Comprend-on après cela que d'écrire un bon motet, et plus encore une messe irréprochable en tout point, ne soit pas le fait du premier venu, et qu'il faut le talent, le métier et l'inspiration, surtout, pareille tâche requiert avec l'esprit la foi, le sens et le goût des choses d'en haut ?

Comprend-on maintenant que le vrai compositeur de vraie musique d'église — et la remarque s'applique au maître de chapelle et à l'organiste — doive avant tout rechercher, non pas la renommée, la fortune, les succès faciles et les applaudissements, mais bien l'honneur de Dieu, en consacrant ses talents à sa science, son cœur d'artiste et son âme de croyant à rehausser, à la prière des prescriptions liturgiques, la splendeur des cérémonies religieuses ?

Comprend-on enfin la témérité de ces pousseurs musicaux, toujours pressés de choisir le sanctuaire pour y briser leur queue de compositeurs, ou encore de ces apprentis harmonistes sans cesse en mal d'arrangements, qui se donnent l'étrange mission d'affubler de textes latins quelconques des airs importés tout crus du théâtre et presque confus de leur nouvel accoutrement ?

auteur n'avait pas encore trente ans — l'Oratorio de Dubois date de 1866.

C'était la période brillante du troisième Empire. Sous la pousse des amusements l'opéra-bouffe venait d'éclorre, et la verve endiablée de Thérèse dans les charges burlesques mais très musicales d'Offenbach affolait l'Europe entière.

La répercussion sur le goût devait se faire sentir jusque dans le sanctuaire ; d'ailleurs le mouvement de rénovation de la musique sacrée n'était pas alors très dessiné.

Faut-il s'étonner de trouver dans les "Sept Paroles", comme dix ans plus tard, dans "Marie-Madeleine" de Massenet, la préoccupation très française de faire prédominer le caractère profane et théâtral jusque dans la musique religieuse.

Que ce soit là, de la musique d'église plus ou moins en règle avec les prescriptions ecclésiastiques, c'est ce qu'il faut nier carrément, et ce que nous établirons plus en détail dans un prochain article.

C. H. LEFEBVRE, S. J.



Dans le Monde

Ouvrier

UN NOUVEAU JOURNAL.

On annonce la publication prochaine d'une revue mensuelle intitulée : "Le Barbier et le Progrès". M. Provost, secrétaire du comité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail et membre de l'Union des barbiers a pris l'initiative de cette publication, la seule du genre qui sera publiée au Canada. Elle ne sera qu'en français. Le but de M. Provost est de répandre parmi la classe de ce métier, la connaissance des principes de l'hygiène moderne. La nouvelle revue servira aussi à l'information technique des gens du métier, et à répandre les meilleures méthodes comme les plus modernes découvertes de ce travail.

Le prix de l'abonnement sera de \$1.00 pour la ville et \$1.25 pour l'extérieur. L'entreprise est en bonne voie de réalisation et l'on pourra s'adresser pour informations à M. Provost, 1159 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

EXCURSION DES BARBIERS

L'Union internationale des ouvriers barbiers local 455, aura sa 9ème excursion annuelle le dimanche, 6 juillet, à Joliette. L'excursion aura lieu par le Grand Nord et le départ de la gare de la rue Morison sera à 9 heures du matin, le retour de Joliette aura lieu à 6 heures du soir.

Le programme porte les amusements suivants : Dans l'après-midi, grand pique-nique au Parc d'Amusements de Joliette, sous le patronage de M. le maire Guillet, et des conseillers de la ville de Joliette.

Grand match de baseball entre les clubs St-Georges de Montréal et Joliette. Aussi grand match de croquet entre deux de nos plus forts clubs de Montréal.

Grand Tug of War entre les équipes de Montréal et de Joliette.

Le prix des billets pour adultes est de 90c, enfants, 45c.

On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : 167 Boulevard St-Laurent, 975 Boulevard St-Laurent, 756 Ste-Catherine-Est, 330 Ste-Catherine-Est, 702 Ste-Catherine-Est, 128 Avenue Duluth, 295 rue Roy, 24 Rachel-Est, 743 Avenue Laval.

PAS DE SEPARATION.

Hier soir les Brûlés de la rue St-Jacques se sont réunis pour décider s'ils devaient se séparer en deux groupes distincts et former deux unions indépendantes. Après discussion du projet il a été décidé à la presque unanimité des voix que le temps n'était pas encore venu d'opérer la séparation et l'Union de cette question a été abandonnée pour le moment.

On sait que cette union se compose de l'élément anglais et de l'élément français, et vu le nombre toujours croissant de ses membres on avait pensé à les organiser en deux groupes distincts. Les membres en ont décidé autrement, hier soir et comme par le passé ils resteront unis sous le même drapeau.

TYPOS, ATTENTION !

L'Union Typographique Jacques-Cartier 145 aura son assemblée régulière ce soir à 7 heures 30 à la salle St-Joseph, 137 rue St-Elisabeth. Tous les membres devraient se faire un devoir d'assister à cette réunion importante. On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : 167 Boulevard St-Laurent, 975 Boulevard St-Laurent, 756 Ste-Catherine-Est, 330 Ste-Catherine-Est, 702 Ste-Catherine-Est, 128 Avenue Duluth, 295 rue Roy, 24 Rachel-Est, 743 Avenue Laval.

Qu'on n'oublie pas non plus qu'à chaque assemblée régulière a lieu un tirage de présence, c'est-à-dire, que pour 15 membres présents on remet un mois de contribution, pour 25, on remet deux mois, pour 40, trois mois sont remis.

L'on voudra bien prendre note qu'un bureau du samedi est ouvert au No. 24 rue Craig Est (Bureau de Placement Municipal) Tél. Main 3395. Le secrétaire-financeur sera à ce bureau tous les samedis, de 11 heures 1-2 a. m., et 1 heure 1-2 p. m.

Que l'on n'oublie pas que c'est demain, 9 juillet, que doit avoir lieu notre excursion à Saint-Hyacinthe. Le train laissera la gare Bonaventure à 9 heures a. m. Les membres sont priés d'apporter leurs insignes.

VITRES NETTOYÉES

Vos grandes vitres de vitrines ou autres seront d'une propreté irréprochable et d'un poli sans pareil si vous nous en confiez le nettoyage.

THE NEW-YORK WINDOW CLEANING. 40 rue des Jures. Tél. Main 1203

La Fête de la France au Parc Dominion

Cette année au Parc Dominion on célébrera avec grand éclat, les 13, 14, 15 et 16 juillet, la fête de la France. Nous donnons ci-après le programme officiel de la fête nationale française, donnée de bénéfice de la maison de refuge de l'Union Nationale Française.

PROGRAMME — JEUDI, 13 JUILLET

A 5 heures. — Ouverture de la fête au Parc Dominion.

A 7 heures 30. — Banquet officiel en plein air au restaurant du Parc.

A 9 heures 30. — Retraite au flambeau par les clairons et tambours du 65e Régiment et le corps de musique de M. Van Der Meerchens. Fête des fleurs. Décoration. Events.

VENREDI, 14 JUILLET

A 9 heures. — Messe solennelle à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame.

A 3 heures 30. — Réception du Consul Général de France par les Sociétés Françaises de l'Union Nationale Française. La Marseillaise (quatuor).



LEGERES COMPLETS D'ETE

Pour Porter Immédiatement

Ils sont compris dans la vente de vêtements "uniques" du Semi-ready :

la plus heureuse quinzaine pour les hommes qui désirent des vêtements à un prix modique.

Bons complets aux bas prix de \$10 et \$10.50, avec de généreux escomptes marqués sur chacun d'eux à l'occasion de la vente "exceptionnelle".

Aux Trois Magasins Semi-ready

EUGENE BOURASSA & CIE

631 Rue Sainte-Catherine Est.

Rodrigue Sangster, Jr.

256-258 Rue Saint-Jacques.

Riley Hem,

505 Rue Ste-Catherine Ouest, près Peel.

Terrasse des Récollets

(SAULT AU RECOLLET)

Quelques lots à ce prix pour quelques jours seulement.

\$37.50 La plus belle et la plus attrayante banlieue de Montréal.

Que vous avez l'eau et la lumière électrique.

Que le tracé du CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE passe à proximité de la TERRASSE DES RECOLLETS et que de ce fait la valeur des terrains va augmenter de 300 pour cent avant peu.

Qu'un grand nombre de connaisseurs et de spéculateurs ont déjà acheté à la TERRASSE DES RECOLLETS qui soit dit en passant, est située immédiatement voisine de LA PLAZA et du BOULEVARD PARC ANGUS.

Prenez un char St-Devis, correspondez avec un char du Sault au Récollet et débarquez à la TERRASSE DES RECOLLETS (Station Valade). Nous serons sur les terrains les samedis et dimanches dans l'après-midi.

BENOIT FRERES, 20 rue St-Jacques

TEL., MAIN 636.

Cloches d'Eglises de la Célèbre Fonderie

PACCARD Fondateurs de la Savoyarde 43,365

Plus de 700 cloches sont placées au Canada. Parfaite Harmonie. Sans retouche après la coulée.

Z. O. TOURANGEAU, 358 rue Rachel Est, Montréal

C. EMILE MORRISSETTE, Représentant Général, 203 et 208 rue Latourville, Québec.

Machine pour carillonner brevetée. Coussinets à secteurs mobiles. Batants Retro-Lancés brevetés.

EXAMENS DES CLOCHES SUR DEMANDE. Demandez notre Catalogue

Fête Nationale Française

Grandes fêtes de charité au bénéfice de la maison de Refuge de l'Union Nationale Française

Attractions nouvelles — Grand Concert — Bal Champêtre — Tombola — Jeux divers — Feu d'Artifice — Fête Nautique.

BANQUET Jeudi, 13 juillet — Billets en vente chez Genin, Trudeau et Cie, 22 Notre-Dame Ouest. — A. Martin, 88 Notre-Dame Est.

PARC DOMINION

SAMEDI, 15 JUILLET

A 3 heures 30. — Continuation de la fête. Jeux divers pour les enfants.

A 4 heures 30. — Représentation en plein air organisée avec le concours des artistes Français des principaux théâtres de Montréal, Grand Guignol Français, Vues animées Militaires. La revue du 14 juillet à Longchamps. Grand concert Français par le corps de musique de M. Van Der Meerchens.

A 7 heures. — Dîner populaire au restaurant du parc, (table d'hôte \$1.00 vin compris).

A 9 heures. — Concert, représentation au théâtre. Grande fête nationale sur le St-Laurent avec une flottille de canots, automobiles illuminées et pavillons, feux de Bengale. Prix décernés aux enfants les mieux décorés.

De 4 heures à minuit. — Grande Kermesse, Tombola, Jeux, Parfums, Grand feu d'art, Vins, Pain d'épices, etc., etc. Fleurs.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 26 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 25e jour de mai 1911, constituant en corporation, Joseph, Claude, marchand, Charles Henri Deguise, commerçant, Louis Armand Simon, avocat, Emil Demers, agent, et Brzozowski, comptable, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes :

(a) Importer, exporter, acheter, vendre, fabriquer et faire le commerce de chaussures, en cuir et en caoutchouc, toutes sortes, et manufacturer, acheter, importer, exporter, vendre et faire le commerce du cuir, du caoutchouc et de tous leurs produits et de toutes marchandises, ingrédients et composés relatifs de quelque manière à la dite industrie ou à l'industrie ou à l'Etat naturel ou manufacturé ; (b) Tisser, apprêter, préparer pour la vente ou autrement, faire le commerce de peaux et fourrures, et acheter, vendre, importer, exporter, acheter, vendre, louer, importer, exporter, et céder toutes sortes de produits et matières premières ou autres articles de commerce à l'industrie ou à l'Etat naturel ou manufacturé ; (c) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (d) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (e) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (f) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (g) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (h) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (i) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (j) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (k) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (l) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (m) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (n) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (o) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (p) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (q) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (r) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (s) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes fabriques, boutiques, entrepôts, et gares, ateliers de construction de machines, chambres de machines à vapeur et autres constructions nécessaires à son industrie et toutes autres propriétés mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour toutes les fins de la compagnie ; (t) Acquiescer par achat, concession, échange, ou autre titre légal, et concéder, ériger, exploiter, entretenir, et gérer toutes

Veut-on Réellement Réduire la Mortalité Infantile?

Et mettre en pratique les résolutions patriotiques de la Saint-Jean-Baptiste :

“SAUVER LA RACE”

C'est maintenant facile grâce au

LAIT LAURENTIA



(MARQUE DE COMMERCE)

C'est ce lait--exclusivement--qui fut distribué l'été dernier aux enfants de Mile-End, par le Dispensaire de l'Enfant-Jésus.

RESULTAT : La mortalité infantile a été diminuée de 54 pour cent dans cette localité.

Le “Lait Laurentia” N'A RIEN DE MIRACULEUX, mais CE SERAIT PRESQU'UN MIRACLE si jamais un enfant se trouvait malade par suite de son usage rationnel.

--POURQUOI?--Simplement parce qu'il est toujours absolument pur et sans microbes ET QU'IL SE CONSERVE AINSI des mois et même des années. C'est la dernière conquête de la Science.

Il peut, en outre, être utilisé avec un égal avantage par tous les membres de la famille.

En vente, aux prix ordinaires, dans toutes les bonnes épiceries.

— LIVRE A DOMICILE PAR —

LA CIE CANADIENNE DE PRODUITS AGRICOLES, LIMITEE,

USINE DE PREPARATION :
LACOLLE, P. Q.

21-23 Rue Saint-Pierre, Montréal

TELEPHONES MAIN 3152-4619

PRIERE DE L'OISEAU

Seigneur, vous avez mis la force dans mes ailes.
La grâce dans mon vol et l'élan dans mon cœur.
Mes départs sont légers, mes retours sont fidèles.
Si je sais des hivers éviter la rigueur.

Mes nids portent bonheur aux toits qu'ils enguirlandent;
La plume que je perds caresse un autre abri;
Ma vitesse de flèche, et dont les aîres se fendent,
Est comme un jet de fleur d'où sortira un cri.

Je couvre les herbeaux, et je veille la tombe;
Je hais tout ce qui rampe, et j'aime en liberté;
Et l'ardent Saint-Esprit, qui fut une colombe,
Au ciel m'accueillera dans son nid de clarté!

Robert de MONTESQUIOU.

POUR VOUS, MESDAMES

Pour la Ménagère

COMMENT SERVIR LES MELONS

Mettre rafraîchir les melons à l'avance dans la glacière. Essuyez-les soigneusement; s'ils sont petits, coupez-les en deux sur la largeur; s'ils sont plus gros, coupez-les par sections et enlevez la partie fibreuse. Si l'on sert la moitié comme une portion, on doit mettre dans la cavité une cuillerée de glace pilée. Servez avec du sel ou du sucre en poudre.

MANIÈRE DE PRÉPARER LES ORANGES

Essayez l'orange et coupez-la en deux sur la largeur, servez une moitié sur une assiette à fruits avec une cuillerée à orange ou à thé à droite du fruit.

A travers la Mode

Parmi les changements de détails, notons celui survenu dans les tuniques qui, presque toutes — au lieu d'être fendues sur les côtés — sont maintenant boutonnées devant par une rangée bien serrée de minuscules petites boutons. A part cela, leur forme varie peu, sauf qu'elle est souvent pointue devant et derrière, avec une jupe à laquelle on essaie de donner un peu plus d'ampleur. On ne la voit d'ailleurs encore que chez les couturiers, et dans la rue les femmes paraissent plus étriquées que jamais. La garniture la plus en vogue au bas des tuniques est actuellement les filets “four-pouce”; on les pose en soie sur les robes de soie ou de laine; en coton sur les robes de tulle ou de lingerie. Le mouvement des manches s'accentue aussi en largeur, pour le bas du moulin, sur lequel on voit toujours dégrader, bien que la mort du kimono soit une des nouveautés prédites.

Pour les robes de lingerie, se constate une innovation désastreuse: c'est l'adjonction de satin de couleur vert ou vieux rose. La robe de broderie anglaise, par exemple, aura derrière un pli de satin vert, et quelquefois un tout petit boléro du même tissu. Ceci ne semble pas non-sens qu'il faudrait à tout prix éviter. Le charme de la robe de lingerie est d'être nette et fraîche; sa commodité consiste à se blanchir avec facilité et rapidité. Si vous

lui enlevez ces deux qualités, vous n'avez plus qu'une robe quelconque un peu plus fragile même qu'une robe de soie ou de laine.

Je fais exception pour le fichu Marie-Antoinette, qui est complètement indépendant de la robe, et ne peut par conséquent en rien lui nuire. Sa vogue est grande en ce moment, et ses aspects très différents. J'en ai vu de baptiste orange, bordé de Valenciennes, sur une toilette de lin blanc, et cela ne manquait pas de grâce. Tous les taftas changeants étaient leurs grâces variées. J'en vis même un de velours noir, sur une robe de broderie anglaise. A vrai dire, plutôt qu'aux vrais fichus Marie-Antoinette, il ressemblait à un châle de paysanne car ses deux pointes au lieu de se poser exactement l'une sur l'autre s'écartaient légèrement, ce qui en changeait un peu le style. Son principal défaut, d'ailleurs, est un aspect véritablement trop lourd pour la saison. D'autres fichus forment capuchon dans le dos, d'autres encore forment trois petits collets bordés de velours de nuances vives, et se posent comme un léger vêtement, assez appréciable en cette saison. C'est un heureux intermédiaire entre le grand vêtement quelconque trop encombrant et l'étole qui n'est pas toujours suffisante.

Les tailleurs sont charmants. La majorité a la jaquette courte, mais j'en ai vu cependant avec des essais de jaquettes très longues derrière. Les tailleurs du matin ont presque tous la martingale, et on voit aussi pas mal de blouses russes. C'est dire que le plus grand équilibre règne.

On essaye de jolies oppositions de teintes. Un tailleur rose aura des revers et des parements bien sombre, un blanc sera garni de cerise, et un bleu de très bon orange.

A part la toile il y a de nouvelles étoffes à peine plus chaudes, très fraîches au toucher, et qui ont cet énorme avantage d'être tout de même de la laine, ce qui fait qu'on supportera bien mieux avec elles un changement de température.

Il y a encore le tailleur en velours tenné blanc à peine rayé de noir ou de marine. A mon avis, c'est un contre-sens. Le velours est toujours habillé, et la rayure tenné ne l'est pas du tout. Puis il est lourd.

Les blouses conservent les volages que les tuniques délaissent un peu de puis l'été. A part les blouses chemises toutes simples, elles sont le plus souvent en dentelle ou tulle brodé, voilées de mousseline de soie de joli ton heureusement disposées. Les ornements dentelles d'or et d'argent ou passementerie, s'il y en a, se placent également sous le volage, de façon à for-

mer un ensemble très fondu et très doux.

On peut dire que ce qui caractérise la mode actuelle pour les chapeaux, c'est son abondance: il n'y a pas un genre ou une forme de chapeaux à la mode: tous les genres, toutes les formes sont à la mode simultanément, et, entre nous soit dit — cela est extrêmement commode! Grands chapeaux, petits chapeaux, moyens chapeaux, chapeaux ronds, plats, hauts, pointus, très garnis ou pas garnis du tout — que sais-je encore? Tous les chapeaux, tous, vous dis-je. Cependant à cette abondance, si complète qu'elle paraît, il manque une coiffure qui, tout en représentant un genre, pût elle-même emprunter toutes les formes et constituer une nouveauté dans la mode des chapeaux.

Et bien! cette coiffure vient de sortir: elle a fait sa première apparition dans les magazines, et elle paraît si facile à prévoir que sa fortune paraît grande. C'est une coiffure entièrement faite de dentelles, fines et souples, qui, gentiment placée sur des boucles blondes ou brunes, remplace avantageusement, autant que l'on en peut juger, les chapeaux du monde. On n'en finirait pas d'énumérer toutes les formes qu'elle peut adopter, mais vous jugerez, par les quelques modèles que nous reproduisons dans cette page, qu'elle peut adopter les plus variées et les plus imprévues. Elle ne relève que de la fantaisie, et sa fantaisie ne relève elle-même que de l'originalité la plus personnelle.

Une charmante ville

On ne peut en aucun endroit de l'île trouver une atmosphère plus délicieuse que sur le chemin Saint-Catharine, Outremont. Le conseil d'Outremont est certainement des plus progressistes. Rues propres, magnifiques avenues, boulevards bien entretenus, trottoirs permanents, postes de pompiers et de police complètement aménagés, écoles de construction moderne, églises de bon goût.

Ceux qui songent à se construire une résidence feraient bien de parcourir Outremont. Aucun danger d'être entouré de bicoques, de maisons à loger, ou de magasins. Vous n'aurez pas besoin de songer à aller aux places ou à la campagne si vous vous faites un chez-vous dans cette délicieuse ville de la banlieue. C'est maintenant le temps de vous procurer un terrain à prix raisonnable. La valeur augmentera bientôt. Les personnes qui ont déjà acheté du terrain à Outremont n'ont jamais manqué de faire un profit substantiel en revendant. Prenez un terrain et venez vous convaincre. Il y a un bon service, aux prix de la ville, et vous vous trouvez dans une splendide campagne à vingt minutes au plus de la rue Saint-Catherine.

Trois Marie d'Angleterre

En ce moment la personnalité féminine vers laquelle tous les esprits sont orientés se trouve être blonde reine anglaise, dont on vient de célébrer en grande pompe les fêtes du couronnement. La nouvelle souveraine, née au mois de mai, porte le doux nom de Marie, auquel la date de sa naissance semble l'avoir prédestinée et pour la troisième fois l'histoire d'Angleterre compte une reine de ce nom — sans qu'on puisse s'empêcher d'évoquer aussi la poétique figure de cette Marie Stuart qui, après avoir été reine de France, tenta un instant de faire valoir ses droits sur la couronne d'Angleterre, rêva qu'elle devait payer chèrement les cérémonies de cette semaine, la gracieuse compagne de George V et celle pensée aux Marie qui l'ont devancée sur le trône à cette mélancolique Marie Tudor qui, le 1er octobre 1553, défilait aussi vers l'abbaye de Westminster dans la pompe et

l'apparat du couronnement? Rêveuse et seule, ayant vécu une jeunesse oppressée allée connue sous le nom de “promenade de la Reine”. De même que souvent, au palais de Kensington, elle faisait avec ses frères des incursions dans les appartements d'Etat point encore ouverts au public, dont le plus sombre et le plus étonnant était à ses yeux d'enfant cette mystérieuse chambre toujours fermée où était morte la reine Marie.

Son éducation se trouva facilitée par les plus heureuses dispositions naturelles. On lui donna tout d'abord des habitudes d'ordre et de régularité; elle apprit à compter sur elle-même et à servir les autres. Comme lui n'était pas une jeune fille, mais une jeune femme, elle se donna à l'appareil austère et froid, malgré la somptuosité des vêtements où le velours se mêle aux perles, aux pierres précieuses, au tissu d'or et d'argent. Le roi se maria par devoir — n'aurait pas dit: “Je ne puis pas à la fois épouser une jeune fille et une jeune femme”; mais elle, c'est par amour qu'elle épousa et cet amour devint le sentiment dominant de sa vie, troublée de regrets, de déchirements, de séparations. Attachée à sa foi religieuse elle a des larmes incessantes à verser sur le sort de son pays. Elle ne finit pas d'embrasser toutes les formes qu'elle peut adopter, mais vous jugerez, par les quelques modèles que nous reproduisons dans cette page, qu'elle peut adopter les plus variées et les plus imprévues. Elle ne relève que de la fantaisie, et sa fantaisie ne relève elle-même que de l'originalité la plus personnelle.

La seconde Marie qu'évoquera la reine, c'est cette fille aînée de Jacques II et de sa première femme Anna Hyde, arrière-petite-fille de Marie Stuart qui épousa à l'âge de quinze ans le prince d'Orange, depuis Guillaume III, et lui montra un dévouement passionné jusqu'à la fin de sa vie, régnant véritablement avec lui et s'occupant en son absence de toutes les affaires d'Etat. Ce fut une reine et une épouse admirable. Elle était au roi, par la tête et par le cœur, ce que la reine d'aujourd'hui est à son mari. Elle ne se contenta pas de lui servir de reine, elle fut sa conseillère, son amie, son soutien. Elle fut la femme d'un grand roi, et elle fut la grande reine d'un grand roi.

En 1685 Marie II tomba très malade de la variole et d'une fièvre pernicieuse, au grand désespoir de Guillaume et de ses sujets et bientôt dans un état de faiblesse qui la rendait incapable de gouverner. Elle mourut le 28 septembre 1690. “La grâce de Dieu me soutient” et quel aveu d'amour et de chagrin dans ces mots “J'ai grande compassion des femmes dont les maris sont à la guerre”!

Mais en 1685 Marie II tomba très malade de la variole et d'une fièvre pernicieuse, au grand désespoir de Guillaume et de ses sujets et bientôt dans un état de faiblesse qui la rendait incapable de gouverner. Elle mourut le 28 septembre 1690. “La grâce de Dieu me soutient” et quel aveu d'amour et de chagrin dans ces mots “J'ai grande compassion des femmes dont les maris sont à la guerre”!

Et voici la reine actuelle, Marie aux cheveux d'or. On peut l'appeler ainsi. Ne raconte-t-on pas que lorsqu'elle était enfant, un enfant vint et pétulant qu'elle jouait dans les corridors du château de Mecklenbourg, quelquefois après quelque poursuite plus acharnée de ses frères, le ruban d'argent qui servait à défilier devant le haut catafalque entouré de candélabres d'argent et brûlant des cierges, sur lequel Marie II d'Angleterre reposait dans l'éternel sommeil.

Et voici la reine actuelle, Marie aux cheveux d'or. On peut l'appeler ainsi. Ne raconte-t-on pas que lorsqu'elle était enfant, un enfant vint et pétulant qu'elle jouait dans les corridors du château de Mecklenbourg, quelquefois après quelque poursuite plus acharnée de ses frères, le ruban d'argent qui servait à défilier devant le haut catafalque entouré de candélabres d'argent et brûlant des cierges, sur lequel Marie II d'Angleterre reposait dans l'éternel sommeil.

grandeur, elle prenait souvent la maîtresse allée connue sous le nom de “promenade de la Reine”. De même que souvent, au palais de Kensington, elle faisait avec ses frères des incursions dans les appartements d'Etat point encore ouverts au public, dont le plus sombre et le plus étonnant était à ses yeux d'enfant cette mystérieuse chambre toujours fermée où était morte la reine Marie.

Son éducation se trouva facilitée par les plus heureuses dispositions naturelles. On lui donna tout d'abord des habitudes d'ordre et de régularité; elle apprit à compter sur elle-même et à servir les autres. Comme lui n'était pas une jeune fille, mais une jeune femme, elle se donna à l'appareil austère et froid, malgré la somptuosité des vêtements où le velours se mêle aux perles, aux pierres précieuses, au tissu d'or et d'argent. Le roi se maria par devoir — n'aurait pas dit: “Je ne puis pas à la fois épouser une jeune fille et une jeune femme”; mais elle, c'est par amour qu'elle épousa et cet amour devint le sentiment dominant de sa vie, troublée de regrets, de déchirements, de séparations. Attachée à sa foi religieuse elle a des larmes incessantes à verser sur le sort de son pays. Elle ne finit pas d'embrasser toutes les formes qu'elle peut adopter, mais vous jugerez, par les quelques modèles que nous reproduisons dans cette page, qu'elle peut adopter les plus variées et les plus imprévues. Elle ne relève que de la fantaisie, et sa fantaisie ne relève elle-même que de l'originalité la plus personnelle.

La seconde Marie qu'évoquera la reine, c'est cette fille aînée de Jacques II et de sa première femme Anna Hyde, arrière-petite-fille de Marie Stuart qui épousa à l'âge de quinze ans le prince d'Orange, depuis Guillaume III, et lui montra un dévouement passionné jusqu'à la fin de sa vie, régnant véritablement avec lui et s'occupant en son absence de toutes les affaires d'Etat. Ce fut une reine et une épouse admirable. Elle était au roi, par la tête et par le cœur, ce que la reine d'aujourd'hui est à son mari. Elle ne se contenta pas de lui servir de reine, elle fut sa conseillère, son amie, son soutien. Elle fut la femme d'un grand roi, et elle fut la grande reine d'un grand roi.

En 1685 Marie II tomba très malade de la variole et d'une fièvre pernicieuse, au grand désespoir de Guillaume et de ses sujets et bientôt dans un état de faiblesse qui la rendait incapable de gouverner. Elle mourut le 28 septembre 1690. “La grâce de Dieu me soutient” et quel aveu d'amour et de chagrin dans ces mots “J'ai grande compassion des femmes dont les maris sont à la guerre”!

Mais en 1685 Marie II tomba très malade de la variole et d'une fièvre pernicieuse, au grand désespoir de Guillaume et de ses sujets et bientôt dans un état de faiblesse qui la rendait incapable de gouverner. Elle mourut le 28 septembre 1690. “La grâce de Dieu me soutient” et quel aveu d'amour et de chagrin dans ces mots “J'ai grande compassion des femmes dont les maris sont à la guerre”!

Et voici la reine actuelle, Marie aux cheveux d'or. On peut l'appeler ainsi. Ne raconte-t-on pas que lorsqu'elle était enfant, un enfant vint et pétulant qu'elle jouait dans les corridors du château de Mecklenbourg, quelquefois après quelque poursuite plus acharnée de ses frères, le ruban d'argent qui servait à défilier devant le haut catafalque entouré de candélabres d'argent et brûlant des cierges, sur lequel Marie II d'Angleterre reposait dans l'éternel sommeil.

Et voici la reine actuelle, Marie aux cheveux d'or. On peut l'appeler ainsi. Ne raconte-t-on pas que lorsqu'elle était enfant, un enfant vint et pétulant qu'elle jouait dans les corridors du château de Mecklenbourg, quelquefois après quelque poursuite plus acharnée de ses frères, le ruban d'argent qui servait à défilier devant le haut catafalque entouré de candélabres d'argent et brûlant des cierges, sur lequel Marie II d'Angleterre reposait dans l'éternel sommeil.

Et quand, par raison d'Etat, on pensait déjà pour elle à un autre mariage avec le nouvel héritier du trône, le prince George, elle disait: “C'est trop affreux, trop affreux. Pourquoi, dans un moment pareil, ne puis-je avoir la grâce d'un peu de retraite solitaire comme toute autre jeune fille dans le monde...” Mais de nouveau l'amour et la joie mirent leur couronne sur cette tête blonde; un an plus tard elle était fiancée et, depuis, son bonheur d'épouse et de mère a été sans nuage.

C'est la “mère” par excellence. Aucun soin ne lui paraît au-dessous d'elle. Quand elle vint à Marlborough House, elle se fit une règle de consacrer chaque semaine un jour entier à ses enfants. Maintenant ses devoirs nombreux et strictement observés l'empêchent de consacrer cette douce habitude mais aucun jour ne se passe sans qu'elle accorde au moins une heure à ses enfants. Elle leur apprend à faire de leurs propres mains des objets utiles aux pauvres, la charité est le premier des devoirs qu'elle leur inculque, cette charité active et personnelle qu'elle-même a toute sa vie pratiquée. Ils sont élevés comme elle dans des sentiments profondément religieux. Elle s'occupe de leur faire connaître exactement les devoirs imposés au sang royal. Ils pratiquent les sports, jouent au golf, montent à cheval, et tout petits font l'exercice avec un major des Gardes Ecossais. Quand S. M. fut obligée de se séparer d'eux pour faire le tour du monde avec son mari, elle avait fait installer un cinématographe sur le pont royal, de façon à les revoir jouant et travaillant.

La reine Marie est très religieuse mais plus morale qu'imaginaire, pratiquement que révérencieusement, vivant le devoir au lieu de le méditer, préférant les actions aux paroles et l'immédiate réalité du bien aux plus beaux projets d'amélioration. Son peuple l'apprécie et la comprend et déjà lui dicte le beau être, si riche de reconnaissance et d'affection: la mère sur le trône. La mère! Oui. Des Marie d'Angleterre elle sera la plus aimée et la plus heureuse, puisqu'elle est une mère.

S. FRANKENBERG.

La route pour Portland et les Côtes du Maine

Le chemin de fer Grand Tronc fait circuler tous les jours deux trains de haute classe, sur ses propres voies, entre Montréal et Portland, Me.

Le train du jour laisse Montréal à 8.00 a.m., arrivant à Portland 6.45 p.m. Le train du soir laisse Montréal à 8.15 p.m. et arrive à Portland à 7.00 a.m. Les trains passent à Québec à 8 a.m. et à 8.00 p.m., arrivant à Montréal à 6.40 p.m. et 7.30 a.m., respectivement.

L'on s'attend à ce que ces trains, nommés “Trains du Grand-Tronc”, soient “en temps”. Ils soutiennent leur réputation.

L'on peut aussi remarquer que ces trains circulent pour l'incinération de ceux qui voyagent, jouissant de temps limité ou à loisir. Les personnes voyageant durant le jour dans le but de jouir des beautés nombreuses et remarquables des “White Mountains”, se rendent bien avisées. Ces attractions naturelles sont les artificielles en maintenant la popularité de la “Route du Grand-Tronc”.

Les trains du jour possèdent des wagons-restaurants et salons de haute classe, les repas et services étant tout à fait de premier ordre.

Des wagons-lits nouveaux et confortables éclairés à l'électricité sont attachés aux trains de nuit.

L'on se rend facilement de Portland aux lieux renommés du district de Portland, de même qu'aux places d'eau de la côte du Maine, pour lesquelles le Grand-Tronc vend des billets et transporte directement le bagage.



SANATORIUM DU DR DE BLOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q., Canada.
Endroit idéal pour se reposer et refaire sa santé. L'une des meilleures institutions du genre en Amérique. On y traite avec succès, les maladies nerveuses et chroniques. Neurasthénie, dyspepsie, rhumatisme, névralgie, affections cardiaques, du foie et des reins, maladies des femmes. Application des méthodes scientifiques et modernes: cure d'eau, courants de haute fréquence, bains électriques, de vapeur et d'air chaud, bain de Naupheim, ozone, rayons X, massage, aéronautisme, etc. Chambres très confortables, pension excellente, eau de source, eaux minérales provenant de nos fameuses sources Ste-Madeleine, fournies GRATIS aux pensionnaires. Quinze années de succès.

Deux médecins résidents.
Pour renseignements et prospectus illustrés: Adressez à: SANATORIUM DE BLOIS, Trois-Rivieres, P. Q.

Le recensement

Si cela continue il se pourrait fort bien qu'on fût obligé de re-recenser. Voici en effet une nouvelle plainte qui nous nous prie de rendre publique. Un de nos lecteurs domicilié 387 Est, avenue Mont-Royal nous écrit que les recenseurs ne se sont pas montrés chez lui non plus que chez douze de ses voisins habitant le même bloc que lui. Avis à M. Quideiroit.

EXCURSION A PRIX RÉDUIT DE FIN DE SEMAINE A CHAMBLEY, FARNHAM, GRANBY, WATERLOO ET ENDOITS INTERMÉDIAIRES. G. T. R.

Un train spécial du dimanche laisse Montréal à 8.32 a.m., et revient à 8.50 p.m.

Chaque samedi et dimanche, jusqu'à nouvel avis, des billets de retour sont vendus au prix d'un billet simple de première classe, plus dix centimes, de Montréal à Chambley, Marieville, Farnham, Granby, Waterloo et endroits intermédiaires. Billets bons pour retour jusqu'au lundi suivant.

LA VIE SPORTIVE

Programme des Sports

AUJOURD'HUI

La crosse—N. L. U.—Toronto vs Montréal, au terrain de la M. A. A. A. Shamrock vs Tecumseh à Toronto. Ligue Intermédiaire, Shamrock vs Glens, au terrain du National, Shamrock II vs Celtics et St-Patrick vs St-Thomé à Aquin au terrain du National. Baseball—Montréal vs Rochester, à Rochester. Deux parties. Le turf—Ouverture du grand meeting au Parc Delorimier.

Dans les ligues Majeures

Aujourd'hui au Parc Delorimier

Delorimier ouvrira cet après-midi ses portes à toutes les grandes équipes de la ligue de crosse. La grande métropole du Canada offre à ses habitants un programme très choisi de courses, aux champs bien balancés, aura donner aux assistants cette satisfaction qu'ils ont droit d'attendre d'une organisation aussi puissante que la Montréal Driving Club. Le handicap sera sans contredit l'épreuve la plus importante de l'après-midi. Le secrétaire Campeau a réparti les gagnants de cette épreuve de façon à satisfaire tous les turfmen. Miss Felix, la Reine du turf, ne sera pas trop vexée avec 123 livres. Ses suivants seront Dress Parade II avec 117 livres et Tom Shaw avec 115 livres de plomb à porter. Les poids à porter varieront ensuite jusqu'à 98 livres, mais malgré cette différence très accentuée les gens à tuyaux et les cœurs se demandent quel sera le vainqueur de cette épreuve. Tous les chevaux qui prendront part à la réunion sont maintenant arrivés à l'hippodrome. Le secrétaire Durette a donné de l'établissement à 210 coureurs, et si ceux qui ont promis de venir de Fort Erie s'en tiennent à leur inscription, leurs propriétaires devront chercher un gîte en dehors de la piste. M. John Boden, le juge en chef des prochaines arrivées, est arrivé à l'après-midi d'Albany où sa présence a été requise cette semaine à la législature de l'Etat de New-York, dans l'intérêt du bill présenté par le sénateur Gitting pour rétablir la légalité des courses sur les pistes du circuit métropolitain. M. Boden est reconnu comme une autorité en matière d'hippisme et nul doute que sa présence à Albany aura contribué à éclaircir certains membres de la législature que les années désordonnées de l'ancien gouverneur Hughes avaient pu convaincre que le sport des courses était une domination. Les joueurs de bons chevaux pourront se livrer à leur sport favori pendant le meeting qui s'ouvrira cet après-midi. Ils ont prouvé samedi dernier à l'He Grobolski que "leurs choix" sont toujours marqués au coin de la sagesse, et les bookies d'aujourd'hui ne devront pas leur ouvrir trop grands les cordons de leurs bourses, car nos amateurs de courses n'ont pas aujourd'hui de supérieurs sur le continent pour triller les vainqueurs pour jouer les seconds choix. Delorimier les attend en foule cet après-midi.

Voici la liste des inscrits dans les épreuves d'ouverture:

1ère course, 4 1/2 furlongs:—Naught Rose 115; Mazarin 115; Delightful, 112; Twenty-one, 118; Battson, 106.

2ème course, 1 1/6 mile:—1st Premium, 115; Profile, 114; Dorothy Webb, 110; Dolly Boltman, 110; Mazonia, 110; Mirdi, 110.

3ème course, Handicap, 6 furlongs:—Dress Parade, 117; Napleton, 105; Sandy Hill, 105; Our Nugget, 102; May Bride, 103; Rustiana, 98; Star Board, 104; Yankee Lady, 128; Miss Felix, 127; Kingpin, 100; Day Bell, 100; Billy Barnes, 102.

4ème course, 6 furlongs:—Hay Market, 115; Donjon, 113; John Mars, 115; Punky, 115; Perser, 104; Eutimian, 99; Warner Griswold, 115; Bodkin, 99; Horace E, 110; E. M. Frye, 110; Clem Beachy, 114; Goodacre, 102.

5ème course, 1 mile.—Warden, 98; Oberon, 102; Sam Bernard, 104; Plims 106; Bright Star, 99; Hickory Stick 100; Our Nugget, 104.

6ème course, 6 furlongs.—Dandy Dancer, 113; Glipian, 114; Miss Rex, 112; Complete, 113; Tender, 102; Peepover, 114; Sally Savage, 112; Tee May, 102; Coal Shute, 99; Frank Navin, 102; Roseboro, 110; Sibone, 105; Don Hamilton, 110.

7ème course, 4 1/2 furlongs.—Tusan, 101; Quincey Belle, 101; Allow Maisie, 114; Calypso, 109; Isabel Casse, 101; Lucetta, 109; Brown Tony, 114; Paul Davis, 111; Grewe, 109; Et Soo, 101.

8ème course, 4 1/2 furlongs.—Lady Hapsburg, 109; Dr. Hollis, 111; Sandy Hill, 111; Inflection, 109; Fleming, 111; Rustiana, 101; Billiard Ball, 111; Bonny Bee, 109; Xalmer, 104; Columbus, 114.

Reclamation de 5 livres aux débutants.

POSITION DES CLUBS	Gag.	Per.	Pc.
Chicago	43	27	614
Philadelphie	44	29	603
New-York	41	29	603
Pittsburg	40	31	563
St-Louis	31	31	500
Cincinnati	30	40	429
Brooklyn	27	44	380
Boston	17	55	236

Billy Burke trop fort pour Rochester

LES CHAMPIONS SE FONT BATTRE PAR LES ROYAUX MALGRÉ UN RALLYEMENT A LA DERNIERE INNING.

Rochester, 8. — La victoire des Montréalais sur les Rochester, hier après-midi, a été due au fait que les joueurs locaux n'ont pas pu frapper les balles de Billy Burke, avant que la partie ne fut irrémédiablement perdue. Dans la neuvième inning, Rochester compte quatre points sur des coups bien placés et sur des erreurs des Royals.

ROCHESTER	Ab.R.H.P.O.A.E.
Moran, L.	2 2 1 3 0 0
Foster, s.s.	4 1 2 3 4 3
Bath, c.f.	3 0 0 1 0 1
Osborne, c.f.	4 0 0 0 1 0
Ward, 3b.	5 1 3 1 2 1
Alpermann, 2b.	5 0 1 3 2 1
Simmons, 1b.	2 0 1 4 0 0
Spencer, 1b.	2 0 0 7 0 1
Jackitsch, c.	4 1 0 3 2 1
Dessau, p.	2 0 1 0 0 0
McConnell, c.	1 0 0 0 0 0
Wilhelm, p.	1 1 1 0 3 0

Totaux	35	61	27	19	5
MONTREAL					
	Ab.R.H.P.O.A.E.				
French, 2b.	3	0	1	3	3
Yeager, 3b.	4	0	1	2	1
Miller, c.f.	5	1	2	0	0
Hamford, r.f.	5	0	0	3	1
Hardy, 1b.	5	1	0	5	1
Demmitt, 1.b.	5	1	2	1	0
Holly, s.s.	5	2	3	3	0
Roth, c.	5	2	3	7	2
Burke, p.	3	1	1	1	0

Totaux, 35 61 27 19 5
(x) A frappé pour Dessau à la 7e. Score par innings:—
Rochester..... 000011004—6
Montréal..... 010024100—8
Sommaire:—C. de 4 buts, Foster, Demmitt; C. de 2 buts, Roth, Demmitt; sacrifices, Burke; buts volés, Holly; 2, Yeager 2; jeux doubles, Hamford, Hardy à Burke, Foster à Jackitsch, Wilhelm à Foster; à Simmons; 1er but sur erreur, Montréal, 6, Rochester, 2; buts sur balles, de Wilhelm 1, de Burke 4; retirés par Dessau 1, par Burke 6; laissés sur les buts, Rochester, 9, Montréal, 9; wild pitch Wilhelm. Durée 2 h. 12. Arbitres, Keenan et Doyle.

Dans la Ligue de la Cité

DEUX INTERESSANTES PARTIES SEBONT JOUEES AU PARC SHAMROCK DEMAIN APRES-MIDI.

Les clubs de la Ligue de la Cité auront le monopole dimanche prochain. Montréal est absent et l'organisation rurale ne donne aucun signe de vie. Les deux parties qui seront jouées au terrain des Shamrock, entre Richmond et Coureurs des Bois, puis entre All-Montreal et Athlétique, ne manqueront pas d'attirer en foule les amateurs de baseball.

Les équipes, pour dimanche, seront composées comme suit:—
Athlétique: Bernard, p. Holstein, c.

La Ligue de l'Est

LES RESULTATS HIER:

Montréal, 8; Rochester, 6.
Baltimore, 1; Newark, 0.
Jersey City, 4; Providence, 3.
Toronto, 4; Buffalo, 3. Second de partie: Buffalo, 9; Toronto, 8.

POSITION DES CLUBS

	G. P. P.C.
Rochester	48 24 667
Baltimore	47 27 635
Toronto	39 34 531
Montréal	32 34 485
Buffalo	31 34 477
Jersey City	31 36 463
Newark	25 41 379
Providence	25 49 339

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI:

Montréal à Rochester, deux parties.
Toronto à Buffalo, 2 parties.
Baltimore à Newark.
Providence à Jersey City.

Lurden, 1b, Cutter, 2b, Trempe, ss, Flynn, 3b, Kennedy, rf, Archambault, cf, Briggs, p.
All-Montreal: Delage, p, Buell, c, Thompson 1b, Bates, 2b, Leboeuf ss, McCoy, 3b, Kifferman, Cohen et Manning, outfield.
Coureurs des Bois: Cusack, p, Gagnon, c, Brault 1b, Beler, 2b, Durand, ss, Jetté, 3b, Gaudreault, Panneton et Léon Gauthier, outfield.
Richmond: Ashtop, Morin, c, A. Gauthier 1b, Lavoie, 2b, McGranahan ss, Sherman 3b, L'Etoile lf, Pelland cf, Webster rf.

Autres résultats du baseball

A Newark..... 00000000—0
Baltimore..... 10000000—1
1re des courses de Latonia hier, l'assisté Egan.
A Buffalo: (1ère partie).
Buffalo..... 0200001200—3
Toronto..... 10200000—4
Batteries: Malarky et Kellier, Brennan et McAllister; Bachman, Phelps et Tesreau.
2ème partie.
Buffalo..... 010061001—9
Toronto..... 010002230—8
Batteries: Schultz, Taylor, Stroud et Kellier; Lush, McKinley et Phelps.
A Jersey City:
Providence..... 0100001001—3
Jersey City..... 0002000000—4
Batteries: Pierce et Peterson; Justis et Butler.

Les victoires du turf

Fort Erie, 8. — Les personnes présentes à la piste de Fort Erie hier après-midi ont eu l'occasion de voir Fitzherbert, le fameux cheval de l'écurie Hildreth prendre part à une course publique. Fitzherbert était favori à 1 contre 5 dans le handicap de six furlongs; il était monté par Shilling et gagna dans un canter, mais après la course Fitzherbert boitait tellement que Shilling dut mettre pied à terre et le conduire au pèlage. On découvrit qu'il s'était blessé au sabot en passant sur une pierre.

Dans la deuxième course, Mad River, portant les couleurs de l'écurie Hildreth, fut disqualifié pour avoir gêné Terrible Boy dans la ligne droite et Shilling fut puni d'une amende de \$100.

Latonia, 8. — Une forte averse a gâté les courses de Latonia hier, l'assistance étant peu nombreuse et les différentes épreuves manquant d'intérêt. Messenger Boy a gagné facilement la quatrième course.

La récolte dans l'ouest

Le rendement, cette année, promet d'être des plus abondants: on compte déjà sur au moins 200 millions de minots. Ce sera la moisson la plus abondante dans l'histoire du pays, et tout semble devoir corroborer cette heureuse prophétie.

En effet, la superficie sous culture, cette année, est de beaucoup plus étendue que par les années passées. D'autre part, la température a été tout à fait idéale. Il faudra une armée de 35,000 à 40,000 hommes pour en faire la moisson, et déjà l'ouest canadien jette un regard vers l'est, pour l'aide qu'il lui faudra, la province de la Saskatchewan, seule, en nous l'annonce officiellement, aura besoin de 20,000 moissonneurs. Les provinces de l'Alberta et du Manitoba en requerront autant.

Les chemins de fer sans doute organiseront comme par les années passées, des excursions de moissonneurs dès le commencement du mois d'août, et comme les gages devront nécessairement être élevés, grand nombre de jeunes gens sans doute en profiteront pour visiter ce merveilleux pays de l'avenir tout en faisant un voyage à la fois instructif et rémunérateur.

Le traité de la chasse aux phoques est signé

Washington, 8. — Le traité concernant la chasse au phoque, a été signé hier. Ce traité, entre l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie et le Japon, défend la chasse au phoque en mer dans les mers de Behring, Okhotsk, Kamchatka et du Japon.

La convention pourrait à la distribution, entre les puissances signataires, des revenus annuels de plusieurs troupeaux de phoques dans lesquels elles sont intéressées comme suit:

Trente pour cent des peaux prises annuellement sur les troupeaux américains que parce que les Etats-Unis se réservent la Grande-Bretagne et le Japon; trente p. c. de celles prises sur les troupeaux japonais seront divisées également entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie, et trente p. c. des peaux prises sur les troupeaux qui pourraient se former dans la partie du Nord du Pacifique qui se trouve sous la juridiction de la Grande-Bretagne, seront divisées également entre les Etats-Unis, la Russie et le Japon.

En vue de cette distribution les Etats-Unis avancent \$200,000 à la Grande-Bretagne et au Japon. Ces paiements seront remboursés à même la part de la Grande-Bretagne et du Japon des peaux prises sur les troupeaux étrangers. Ce paiement n'est qu'un simple prêt et n'a été rendu nécessaire.

Le Canada, le plus Grand

pays consommateur, par tête, du monde entier
EST LA POUR ACHETER VOS PRODUITS

Le manufacturier américain, qui est quelqu'un—et qui s'y connaît—ne sera pas lent à constater que le Canada est l'un des plus grands et des plus beaux marchés qu'il puisse avoir.

Pourquoi vouloir essayer de vendre pour soixante-quinze cents de marchandises à un aborigène qui habite à des milles de distance, quand vous pouvez vendre pour \$5.00 à votre voisin—et du train dont vont la propriété du Canada et l'augmentation de sa population—il y aura bientôt ici un MARCHÉ IMMENSE.

Le Canada est actuellement le troisième meilleur client des Etats-Unis; seules, l'Angleterre et l'Allemagne achètent plus que lui. Quelles seront les conditions dans dix ans d'ici si l'on en juge par le développement actuel du Canada?

Commencez MAINTENANT—et rappelez-vous qu'il est plus facile de commencer PLUS TOT que plus tard.

Quand vous établirez votre succursale au Canada, vous la fixerez à Maisonneuve—à environ six milles de Montréal.

Fixez-la au cœur industriel du Canada.
MAISONNEUVE

M. G. ECREMENT, Secrétaire de Maisonneuve, P.Q.

Je m'intéresse à un site pour fabrique. Veuillez m'envoyer des faits et renseignements sur Maisonneuve.

Signé.....

Cité et Etat.....

Genre d'affaire.....

LES CONSERVES FRANCAISES

DE LA MARQUE
AMIEUX FRERES

Se recommandant tant par leur qualité exceptionnelle que par les rigoureuses conditions d'hygiène dans lesquelles elles sont préparées.

LEGUMES:—Champignons, Haricots verts, Jardinière, Macédoine, Petits Pois, etc., etc.

POISSONS:—Filets de Maquereaux, Sardines, Thon à l'huile, etc.

VIANDES:—Pâtés de gibier truffés, Pâtés et Purées de Foie-gras, Tripes à la Mode de Caen, etc., etc.

MOUTARDES:—Douce, forte.

TOUJOURS AMIEUX

Compagnie d'Importation Anglo-Française.

Phone Main 6985. 232 RUE LEMOINE, MONTREAL

LUNETTES ET VERRES

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LUNETTES ET VERRES ARTIFICIELS. Salons privés pour l'ajustement des lunettes artificielles.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu, de 9 h. 30 à 11 h. et samedi: aux Salons d'Optique, de 9 h. 30 à 8 p.m. Appointments par tél. Bell Ext. 2237.

Special: Instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est cordialement invitée.

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE

ROD. CARRIERE, HENRI SENECAL, OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

205 et 207 rue Ste-Catherine Est, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

Téléphone Main 1399. Etabli en 1868.

L. THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funèbres

24 RUE SAINT-URBAIN, MONTREAL

re que pour que les Etats-Unis se réservassent le droit de discontinuer la chasse sur l'île Pribilof.

Le traité défend aussi de tuer la louette de mer à la haute mer. Le traité est pour quinze ans puis jusqu'à ce qu'il soit annulé par une des puissances après un an d'avis. Il sera maintenant soumis aux gouvernements concernés pour être ratifié.

PARC KING EDWARD

Eloignez-vous de la chaleur, du bruit et de la poussière de la ville. Prenez un bateau pour le parc et jouissez de la brise délicate du St-Laurent, sur la route qui conduit à l'endroit le plus frais et en même temps le plus agréable, au sein même de la campagne rafraichissante. N'oubliez pas que la grande flote illuminée qui accompagnera Sir Wilfrid Laurier que sur la terrasse du Parc King Edward.

BIEN-ETRE le "Zoo" du Parc King Edward

Admission au Parc—Gratuit.

Prix du passage.—20 cents.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand Trunk Railway System vendra des billets au prix de \$1.15 de Montréal à Valleyfield et retour; et à des prix réduits en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Conery Island, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, 8 et 9 juillet. Limite de retour, lundi 10 juillet.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand Trunk Railway System vendra des billets au prix de \$1.15 de Montréal à Valleyfield et retour; et à des prix réduits en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Conery Island, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, 8 et 9 juillet. Limite de retour, lundi 10 juillet.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand Trunk Railway System vendra des billets au prix de \$1.15 de Montréal à Valleyfield et retour; et à des prix réduits en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Conery Island, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, 8 et 9 juillet. Limite de retour, lundi 10 juillet.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand Trunk Railway System vendra des billets au prix de \$1.15 de Montréal à Valleyfield et retour; et à des prix réduits en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Conery Island, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, 8 et 9 juillet. Limite de retour, lundi 10 juillet.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand Trunk Railway System vendra des billets au prix de \$1.15 de Montréal à Valleyfield et retour; et à des prix réduits en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Conery Island, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, 8 et 9 juillet. Limite de retour, lundi 10 juillet.

Le train du dimanche, entre Montréal et Valleyfield, laisse Valleyfield à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

LA VOITURE BRUSH

DE LIVRAISON

\$875



présente le mode de livraison idéal pour les maisons dont le commerce est étendu. Elle fait plus de pa. curs et en de temps que les voitures à chevaux ordinaires, et le coût de la voiture et de son entretien est relativement moindre.

La voiture BRUSH est simple, mais parfaite; les parties sont bien jointées et elle est construite de façon à résister à l'usage et aux chocs occasionnés par le trafic. A \$875 on ne peut obtenir une meilleure valeur, et les épargnes qu'elle vous fera vous procureront son avantage. Si cela vous intéresse, demandez une démonstration.

THE MOTOR IMPORT CO. OF CANADA LIMITED

Autrefois The Wilson Bros. Motor Co. Limited.

ENTREPOTS:—EDIFICE DU FORUM.

TELEPHONE UP. 600.

Championnat de Lacrosse

TORONTO vs MONTREAL

Terrains de la M. A. A. A. - Samedi, 8 Juillet 1911

A 3.30 p.m., Beau temps, mauvais temps. Sièges réservés, 75c; à vendre à la succursale du "Star", coin des rues Mansfield et Sainte-Catherine, chez Geo. Thomson & Bros., 102 rue Notre-Dame-Ouest, Alfred Moir, 4167 rue Sainte-Catherine, Westmont, Bureau du M.A.A.A., 250 rue Peel. Grande estrade, 50c. Billets d'admission générale, 25c. Garçons (à l'ave. Hillside seulement), 10c.

BESSE BROWN, Sec.-hon.

PARC DOMINION

Le plus grand lieu d'amusements du Canada

LA LUTTE CONTRE LES FLAMMES

15c ADMISSION SPECIALE—15c

MONITOR ET MERRIMAC

Un épisode de la guerre civile de 1861

THEATRE DE VAUDEVILLE

5 — Grands Actes — 5

LES PLONGEURS

Voyez Mlle Fonsica, la plus rapide nageuse du monde

100 -- AUTRES ATTRACTIONS -- 100

Spécial pour le samedi et le dimanche soirs.

Grand dîner et table d'hôte à 75c

ADMISSION AU PARC... 10c

La route Toronto-Montréal

ELLE AURA LIEU CET APRES-MIDI AU TERRAIN DE LA M.A.A.A. ET FOURNIRA L'UNE DES SENSAATIONS DE LA SAISON.

Malgré que l'on nous ait assuré que Dado fera partie de l'équipe du Montréal cet après-midi quand ce dernier club s'attaquera au Toronto, il est probable que les deux clubs auront les mêmes compositions que samedi dernier.

M. EUGENE BOURASSA, dit: Le vieux proverbe: "l'habit ne fait pas le moine" reçoit un démenti de la part de ceux qui portent des complets Semi-ready.

Car il y a l'indication d'un bon goût sobre et du meilleur aloi, indice du caractère. "A corps sain aime saine" dit-on plus justement, et il ajoute: "A habit Semi-ready, élégant et de qualité supérieure, homme distingué et honnête."

Le magasin Semi-ready,

631 rue Sainte-Catherine-Est.

Un Prêtre Catholique Romain de Winnipeg

Adresse au public une éloquentte lettre dans laquelle il approuve ouvertement le traitement Neal.

IL SAIT CE DONT IL PARLE

Le traitement Neal contre l'habitude de la boisson est approuvé sans réserve par les pasteurs de l'église catholique dans tous les Etats-Unis et le Canada.

A CAUSE DE SA REELLE VALEUR

Lorsqu'un homme éminent et éclairé, reconnu au loin pour sa rare habileté, prend sur lui-même de se renseigner sur une chose nouvelle et qu'il la trouve telle qu'on la lui a représentée, et qu'il vient de lui-même lui donner son appui moral et officiel, c'est qu'elle, la méthode, le traitement Neal est l'un de ces certains de pasteurs qui ont approuvé le traitement Neal de trois jours contre l'habitude de la boisson. Lisez ce qu'il dit :

Eglise St-Eduard, Angle Arlington et Notre-Dame, Winnipeg, Canada, 28 avril 1911. AUX INTERESSES :

Ce n'est un grand plaisir de recommander au public le traitement Neal pour guérir de l'habitude de la boisson.

"J'ai eu l'occasion de conduire à l'Institut de Winnipeg l'un de mes paroissiens qui était l'esclave de la boisson depuis plusieurs années, et qui était même devenu à cause de cela une véritable ruine ; au bout de trois jours il était parfaitement guéri. Il m'a assuré plusieurs fois depuis qu'il n'a plus éprouvé la moindre soif de

boisson. D'après ce que j'ai vu de mes yeux, j'ai pleine confiance dans le traitement Neal.

A. GERRITSMA,
Curé de l'église St-Eduard,
Winnipeg.

Les milliers d'hommes qui ont été guéris par ce merveilleux traitement, et qui semblaient avant cela perdus par la boisson, les milliers de foyers rendus heureux, les milliers d'épouses et des petits enfants arrachés au besoin par l'époux et le père devenu un homme sobre sont un témoignage durable de l'efficacité de ce traitement, envoyé par Dieu à l'homme donné à la liqueur. Parlez-en à vos parents, à vos amis et à vos connaissances et insistez pour que le buveur aille au Monastère Neal Institute, 226 Sherbrooke Est, ou téléphonez Main 459, demandez M. Hepburn, le gérant, et referez d'avance une chambre, parce que l'Institut est toujours complètement rempli. Si vous demeurez loin, écrivez pour avoir la brochure gratuite ou téléphonez pour réserver votre chambre avant de venir.

EKERS

Il n'y a qu'un moyen de vous convaincre que la



est la meilleure boisson d'été, c'est de l'essayer vous-même.

LAGER

Une bière montréalaise, fabriquée par des ouvriers montréalais.

The National Breweries Limited.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
BASTIEN, BERGERON, COUSINEAU & JASMIN, AVOCATS
76 rue St-Jacques. Téléphone M. 2283.
F. de S. Bastien, C.R., J. G. H. Bergeron, B.C.L., Phil. Cousineau, L.L.B., C.R., A. Jasmin, L.L.L.
Ouge, etc.

DEQUIRE, A.-S., Avocat, Trust & Loan Bldg., 30, R. St-Jacques
Chambres 35. Tél. P. 11. Main 3995. Montréal.

LANE, J.A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 382.

MEUNIER, L.-C., AVOCAT, 80 St-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 121.

NOTAIRES
TEL. MAIN 1859.
Argot à prêter, créances à acheter, loyers à collecter, propriétés à vendre et à acheter, succession à administrer, BELANGER & BELANGER, notaires, Trust & Loan Bldg., 30 Saint-Jacques, Montréal, Résidence 240 Visitation.

GIROUX, LUCIEN, Notaire, 601, rue Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405 Duluth. Est. Tél. St-Louis 3585. Argot à prêter, Règlement de succession à.

LEMIER, JOSEPH, L.L.L., Notaire Public, de L'Église St-Eduard, 303 Edifice Banque de Québec, 101, Main 531. Bureau du soir, 106 Versailles, Tél. Bell U. 1701. Prêts sur hypothèque, règlement et administration de succession.

DENTISTES
GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr. J. G. A. Gendreau, Dr. Conrad Gendreau.

Dr. J. NOLIN, Chirurgien-Dentiste, 537 rue St-Denis, coin Cherrier. Tél. Est 764. Consultations : 1 h. à 6 heures p.m.

ROUSSEL, EMERY, A., chirurgien-dentiste, 502 St-Catherine Est, Montréal. Tél. Est. 2971.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main 8514.

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 Rue Saint-Paul, Tél. Bell Main. 929.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable, auditeur et liquidateur de faillites. Chambre 57, Edifice Liverpool, London Globe, Montréal. 86-jno

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES
J.-A.-W. DUBAULT, entrepreneur de pompes funèbres, 784, Ontario Est, Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands, 1704.

DR. E. LATREILLE
Diplômé de la Faculté de Paris
Maladies du cœur, des poumons, du tube digestif, du système nerveux et de la peau. Tous les jours de 2 à 5 et de 7 à 9 Est 3973. 500 Saint-Denis

LE Dr. G. H. DESJARDINS
Spécialiste pour les MALADIES DES YEUX
502 Rue St-Denis. Tél. Est 1840.

ANTIKOR-LAURENCE
UNE RÉGION DES CORPS SÈRE, EFFICACE, SANS OUEUR.
EN VENTE PARTOUT 25¢
PARCOURS LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTRÉAL

PARIS HOTEL N.D. L'ESPERANCE
49-51 RUE DE VAUGIRARD (Luxembourg)
près les facultés, le Bon Marché, les Bains d'Orsay et Montparnasse et l'Institut Catholique. Chauffage central. Bains; électricité, téléphones. Tranquillité absolue. Prix modérés. Grands jardins.

PRETS SUR HYPOTHEQUE
depuis \$500.00 à \$100,000 et au-delà. Achats de créances immobilières. A. D. Jobin, N.P., Notaire et Commissaire, Edifice Banque Provinciale, Montréal.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DE TORONTO

TOUS LES JOURS A 10.45 P. M. POUR TORONTO NORD

Le grand nombre de passagers qui prennent ce train est une preuve évidente de sa supériorité. L'aménagement le plus confortable. 8.45 a.m. et 10.00 p.m., tous les jours pour la gare Union.
Les nouveaux wagons-lits spacieux éclairés à l'électricité sont sur ces trains.

Wagons-Salons pour Ste-Agathe
L'arrêt de la Place Vigor les mardis, à 4.50 p.m.
Partent de la rue Windsor les samedis à 1.20 p.m.

SERVICE DES GRANDS LACS
Tous les jours, excepté les vendredis et dimanches.
Pour faire connexion, partez de Montréal le jour précédant la date du départ du navire.

Old Orchard, Kennebunkport, Etc.
Seuls lignes se rendant directement. Wagons-lits et Salons.

SAINT-ANDREWS, N. B.
Les wagons-lits s'y rendent directement tous les jours.

EXCURSIONS A PRIX REDUITS DE MONTREAL A
Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. . . . \$100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego, etc., par voies directes dans les deux directions . . . \$105.45
San Francisco, via Portland, Ore., une seule direction . . . \$115.50
Départs jusqu'au 30 septembre. Retour jusqu'au 31 octobre.

DATE DE L'EXPOSITION DE WINNIPEG
du 12 au 22 juillet

Excursions de Colons
A Manitoba, Saskatchewan et Alberta

11 et 25 juillet, et chaque 2ème mardi, en suite jusqu'au 19 septembre. Bilets bons pour 60 jours.

BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3782. 8723 ou aux gares Vigor ou de la rue Windsor.

Lainages et Fournitures pour Tailleurs

Notre stock de saison d'été d'automne, comprenant toutes les plus hautes nouveautés, est très bien assorti, nous invitons donc cordialement les marchands-tailleurs à venir nous visiter et aussi à attendre nos voyageurs pour leurs placements d'automne.

Nous sommes à faire l'inventaire et nous accordons des conditions toutes spéciales aux acheteurs qui viendront à notre magasin.

Nous garantissons nos prix.

Demandez nos échantillons, nous les enverrons avec plaisir.

O. Létourneau & Cie
59 RUE SAINT-PIERRE
Bâtisse Beardmore

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1783.
—Somerville, Limited, demandeur, vs Maria Egan, défenderesse. Le 17ème jour de juillet 1911, à 2 heures de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 97 rue Selly, en la Cité de Westmount, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles, piano, etc. Conditions argent comptant. F. B. Godin, H.C.S. Montréal, 7 juillet 1911.

TRAIN DU DIMANCHE, DE MONTREAL A HEMMINGFORD, PORT COVINGTON ET GARES INTERMEDIAIRES.

Chaque dimanche jusqu'à autre avis, un train spécial laisse Montréal à 8.05 a.m., pour Hemmingford, Port Covington et gares intermédiaires. Au retour, ce train laisse Port Covington à 6.20 p.m. et Hemmingford à 7.00 p.m., pour Montréal, arrêtant aux gares intermédiaires.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

PARIS HOTEL N.D. L'ESPERANCE
49-51 RUE DE VAUGIRARD (Luxembourg)
près les facultés, le Bon Marché, les Bains d'Orsay et Montparnasse et l'Institut Catholique. Chauffage central. Bains; électricité, téléphones. Tranquillité absolue. Prix modérés. Grands jardins.

PRETS SUR HYPOTHEQUE
depuis \$500.00 à \$100,000 et au-delà. Achats de créances immobilières. A. D. Jobin, N.P., Notaire et Commissaire, Edifice Banque Provinciale, Montréal.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

DEPUIS 125 ANS

PIPER-HEIDSIECK

Est le Premier des CHAMPAGNES
LAPOSTOLLE, MARTIN & CIE, Limitée, Agents, Montréal.

SYSTEME DE CHEMIN FER DU GRAND TRONC

Le train de 10.30 p.m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.

SEULE DOUBLE VOIE FERREE
entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT et CHICAGO.

7 1/2 HEURES A TORONTO
"INTERNATIONAL LIMITED"

Le train le plus rapide du Canada.
Quitte Montréal à 9 a.m. pour Toronto et l'Ouest.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
ENTRE MONTREAL ET TORONTO
9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Services d'élégants wagons buffet, salons et bibliothèques sur les trains du jour, et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

VOYAGES D'ETE A LA COTE DU PACIFIQUE
En vigueur jusqu'au 30 septembre.
Voyage aller et retour de MONTREAL à CHICAGO, à

Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. . . \$100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego, etc., par voies directes dans les deux directions . . \$105.45
San Francisco, via Portland, Ore., une seule direction . . \$115.50
Départs jusqu'au 30 septembre. Retour jusqu'au 31 octobre.

Excursions de Chercheurs de Home
BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente les 11, 25 juillet; 8, 22 août; 5, 19 septembre.

LE TRAIN DE 9.00 A. M. ENTRE MONTREAL ET TORONTO EST LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905. Ou gare Bonaventure.

LA SEULE DOUBLE VOIE FERREE

NOUVEAU SERVICE "LE BIJOU DES PROMENADES D'ETE"

Outre le service quotidien après le 6 juillet prochain, à Québec, Malbaie, Tadoussac et Chicoutimi, le nouveau VAPOR SAGUENAY laissera Montréal à 7.30 p.m., les mardis et vendredis, pour le Baie des Haies (sur le circuit Saguenay) et les principaux ports intermédiaires, arrivant à Montréal, au retour, à 10 a.m., les vendredis et lundis.

Les billets sont bons pour la saison avec privilège d'arrêt aux villégiatures et à Québec si on le desire.
LIGNE MONTREAL-TORONTO (via les 1000 îles et le Richelieu). Les vapeurs partent tous les jours de semaine à 12.30, midi. Raccourcissements directs avec tous les endroits de l'Ouest.

BUREAU DES BILLETS, Nouvel Edifice Richelieu, 911 Square Victoria.
JOS. F. DOLAN, Agent général.

Cie Générale Transatlantique

The Royal Line

Ligne Royale

Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne.

ROYAL EDWARD ROYAL GEORGE
détenant tous les records
MONTREAL-QUEBEC-BRISTOL

Tous les quinze jours—Le mercredi Services directs par le français.
Excellente cuisine
Confort inégalable
S'adresser pour détails à
Hone et Rivet, 90 boulevard St-Laurent, Montréal, ou à nos agents, 530 St-Catherine-Ouest.
Compagnie de Navigation du Canada Nord, Limitée, 201 rue St-Jacques, Montréal.

Ligne de Paquebots BLACK DIAMOND

Départs tous les samedis de Montréal. Steamers Rosalind et Bonaville.
Les passagers peuvent embarquer à Montréal ou à Québec.
Ports d'arrêt : Charlottetown, Sydney et St-Jean, Terre-Neuve.
Passage aller et retour, Montréal à St-Jean, Terre-Neuve, \$50.00 et plus, y compris les repas.
Brochures illustrées envoyées gratis sur demande.

A. T. WELDON, A.G.M. et V.
112 rue St-Jacques, Montréal.

Le Journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE 1er

Trois années avaient passé sur les

L'orage s'amoncelle dans les Balkans

(Spécial au "Devoir")
St-Petersbourg, 8 juillet.—On est très surpris, dans les milieux politiques de l'encouragement que semble donner l'Autriche au Monténégro, dans son litige avec la Turquie.

On présumait que, depuis l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, rien ne serait fait dans les Balkans, sans l'avis unanime des puissances intéressées, soit la Russie, l'Autriche et l'Italie.

Il y a tout lieu de croire que le roi Nicolas est de connivence avec le gouvernement autrichien et que son plan est de provoquer la guerre avec la Turquie avec l'arrière-pensée que les autres puissances intervenant, le Monténégro obtiendra plus de territoire.

Si la Turquie ne règle pas immédiatement les troubles en Albanie, le Monténégro déclarera la guerre à la Turquie; ses sympathies ont, de tout temps, été aux Albanais.

LE NOUVEAU DOLLAR CANADIEN

LE GOUVERNEMENT EN A FAIT L'EMISSION DERNIEREMENT. — LES BILLETS FEDERAUX ET CEUX DES AUTRES BANQUES.

Le nouveau dollar canadien, que le receveur-général vient d'émettre est un billet très bien fait. Il est émis juste au moment où Lord et Lady Grey sont sur leur départ et est de part du gouvernement un acte de courtoisie à l'endroit du gouverneur-général et de sa gracieuse épouse. Leurs photographies apparaissent au centre du billet et fut un extrême comme ce ne fut le cas en 1898 lors du passage au Canada de Lord et de Lady Aberdeen. La gravure représentant les hommes au chantage a été remplacée par des portraits plus grands.

Le nouveau dollar ressemble assez au \$4 de 1902; mais il n'y a pas de danger d'erreur. Ce billet de \$4 représente dans le centre l'écluse du Sault Ste-Marie.

Un fait assez curieux c'est qu'en 1900, on avait représenté sur le \$4 une photographie du Sault Américain au lieu du Sault Canadien.

Peu de personnes sont au courant de la distinction exacte à établir entre les billets de la Puissance et les billets d'autres banques. Le gouvernement fédéral émet la monnaie et les billets de un, deux et quatre dollars. Les autres banques n'ont l'autorisation d'émettre que des billets de cinq dollars et les multiples de cinq. Les billets du Dominion sont l'étalon légal, les billets de banques et les chèques ne le sont pas, au point de vue technique. Le gouvernement émet aussi des billets de \$50, \$100, \$500 et \$1,000.

A part cela, il y a les "billets légaux" c'est-à-dire ceux dont on se sert pour balancer des comptes de banques à banques. Ces billets valent de \$500 à \$5,000, et ne sont d'aucune utilité dans le public. Les briseurs de coffres-forts ne tentent pas dessus.

La circulation totale des billets en Canada est de \$81,862,218.

La banque de Montréal a une circulation de \$13,000,000 qui est la plus considérable de celle de toutes les banques canadiennes. L'émission des billets du gouvernement est plus grande que celle de toutes les banques réunies.

La monnaie d'or est toujours légale. La monnaie d'argent vaut intrinsèquement 50 centins dans la pièce et le cuivre vaut 20 centins.

La monnaie portant l'effigie de Georges V et les nouveaux billets émis par le gouvernement apparaîtront dans quelques jours. Il en sera de même des nouveaux timbres.

CONEY ISLAND
Le Grand Trunk Railway System offre un accès rapide et facile à cet endroit comparativement peu connu et vraiment fort désirable, situé dans le Lac St-François, près de Côteau Laundring, pour y passer une fin de semaine ou un voyage lors d'une fête.

Des billets pour aller et retour sont vendus à \$1.15, bons pour départ samedi et dimanche, les 8 et 9 juillet. Limité de retour, 10 juillet.

Le train du dimanche laisse Montréal à 9.10 a.m., et au retour, laisse Coney Island à 7.35 p.m.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présents, donné que "La Compagnie du Boulevard de Montréal" s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERNILLES, Président.

ENDROITS HUMIDES

BUANDERIES, BRASSERIES

Essayez les Courroies "BALATA"

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

DIMANCHE, LE 9 JUILLET 1911
Ve dimanche après la Pentecôte. — Fête de la dédicace des Églises. — Lever du soleil: 4 h. 19; coucher du soleil: 7 h. 48. Lever de la lune: 7 h. 8; coucher de la lune: 23 h. 13 m.
PREMIER QUARTIER.

LUNDI, LE 10 JUILLET 1911.
Les sept frères et leurs compagnons, martyrs.
Lever du soleil: 4 h. 20; coucher du soleil: 7 h. 48; lever de la lune: 7 h. 52; coucher de la lune: 2 h. 59 m.
PREMIER QUARTIER.

Fidèles à leur race

Le 24 juin, pendant qu'à Montréal notre Association Nationale nous conviait à examiner notre situation présente et les devoirs qu'elle nous impose, à près de 3000 milles de Montréal par delà les Rocheuses, à Vancouver enfin, les Canadiens-français se réunissaient pour célébrer leur fête nationale. Cette fidélité au souvenir est si admirable qu'elle mérite, me semble-t-il, une mention toute spéciale.

C'était la première fois, cette année, que la Saint-Jean-Baptiste était fêtée à Vancouver. L'Union Canadienne-Française ne date, en effet, que du 24 juin 1905 et par le passé elle s'était contentée d'un simple pique-nique où tous les Canadiens-français des alentours étaient invités à venir réchauffer leur patriotisme. Ce n'était pas une mince tâche, en effet, que d'assurer l'existence à une société française dans une ville où l'immense majorité des habitants est anglaise. Grâce à Dieu cependant, les fondateurs ne se découragèrent pas. D'année en année la population française de Vancouver grandit en nombre — si bien qu'elle est évaluée à 2000 âmes aujourd'hui. Aujourd'hui l'Union Canadienne-Française de Vancouver vit et elle vit si bien qu'elle songe à donner le jour à un journal français. "Non pas, dit le programme officiel, que nous en sentions essentiellement le besoin en matière politique, mais pour défendre nos droits, pour propager notre belle langue française et par-dessus toute chose pour marcher de front avec les autres nationalités et prendre notre part d'influence dans nos affaires municipales."

Restés fidèles à leur langue, nos compatriotes de Vancouver ont aussi conservé leur foi. La célébration commença donc par une grande messe solennelle à la cathédrale. Le R. P. Walsh, O.M.I., officiait et le R. P. Conly, O.M.I., prononça le sermon de circonstance. Un chœur composé de Canadiens-français fit les frais du chant.

Le soir, à huit heures et demie, avait lieu une grande réunion de tous les Canadiens-français. Son honneur le maire de Vancouver, M. L. D. Taylor, était venu rehausser la soirée de sa présence et apporter ses encouragements et ses félicitations à ses concitoyens français. Il fut suivi de plusieurs orateurs qui vinrent affirmer leurs sentiments de fidélité inviolable à leur nationalité. L'on applaudit aussi à plusieurs chants patriotiques. En un mot nos compatriotes de Vancouver ont donné à leurs concitoyens d'autres origines une preuve éclatante que c'est avec orgueil et fierté qu'ils portent le nom de Canadiens-Français.

Pour leur geste patriotique et leur persévérante fidélité au souvenir qu'ils soient hautement félicités et remerciés.

OMER LADOUCEUR.

Mort de Mme H. Archambault

Nous apprenons avec regret que l'épouse de l'honorable Horace Archambault, juge de la Cour du Banc du Roi, est décédée hier à sa résidence, 276 Avenue des Pins. Cette mort était attendue depuis quelque temps car nous annonçons encore tout récemment l'état très grave de Mme Archambault. Mais elle ne laissera pas cependant de causer un profond regret chez tous ceux qui connaissent la défunte.

Mme Archambault était née au Cap Santé le 13 janvier 1855 du mariage de Royer Lelièvre et de Catherine Mailhot. Son mariage fut béni le 27 septembre 1883. Elle était la sœur de M. Alphonse P. Pelletier et de Mme L. P. Pelletier. Elle avait reçu son instruction au couvent des Ursulines de Québec.

Tous ceux qui la connaissent n'ont qu'une voix pour louer ses qualités de femme chrétienne, qualités dont elle donna d'ailleurs la preuve en endurant avec tant de résignation la paralysie qui l'affligeait depuis sept ans.

À la famille en deuil nous offrons l'expression de nos respectueuses et sincères sympathies.

Les funérailles auront lieu lundi matin à l'église Notre-Dame.

Commis-Epiciers

Dimanche, 9 juillet, à 10 h. a.m., dans leur salle, 149 Berri, aura lieu la distribution des prix aux gagnants de leur pique-nique à Malone, N.-Y., ainsi que les concours au fromage ouvert à tous les commis-épiciers de Montréal et aux membres de l'Union du commerce.

La France traiterait avec le Maroc

ON PARLE D'UNE ENTENTE SECRÈTE ENTRE LES DEUX PAYS, ET LA NOUVELLE A ÉTÉ CONFIRMÉE À TANGER. — LE "LOKAL ANZEIGER" TROUVE RASSURANTE LA POSITION DE L'ANGLETERRE.

Londres, 8. — Une dépêche de Tanger, adressée à l'Exchange Telegraph Co., dit que les extraits du traité secret entre la France et le Maroc, extraits dont cette association donnait hier communication, sont tout à fait dignes de foi. Le traité a été publié hier soir à Tanger.

L'AVIS DE M. ASQUITH
Berlin, 8. — Le "Lokal Anzeiger" fait aujourd'hui, un commentaire probablement inspiré par la déclaration de M. Asquith au sujet du Maroc. Il dit que

La protection contre l'incendie

LE CHEF TREMBLAY CROIT QUE LES LOIS DEVRAIENT ÊTRE FAITES PLUS SEVERES.

Le chef Tremblay exprime l'opinion que la législature devrait faire des lois plus sévères concernant les incendies. Il y a déjà, dit-il, 400 incendies de plus que l'an dernier à cette époque, et il est impossible qu'ils soient tous accidentels, mais rien n'est difficile à arrêter comme un incendie.

"Je crois, dit le chef Tremblay, que certains agents d'assurance montrent trop de zèle. Etant payés au pourcentage, il est de leur profit de faire le plus grand nombre possible de polices. Je pense qu'un fonds de commerce devrait être assuré à plus de 50 pour cent de sa valeur, certaines personnes seraient alors moins près de succomber à la tentation." Le chef donne comme exemple le fait suivant :

Il y a quelque temps un incendie éclata en un certain endroit, mais les pompiers s'élevèrent avant que les dommages fussent considérables. Puis, on eut des soupçons, l'incendie ayant éclaté à trois endroits différents à la fois, et l'on découvrit que la propriété

avait une assurance de \$5,500 sur un stock valant à peine \$800.

"En France, dit le chef, quand un homme s'assure, il doit payer une prime supplémentaire de dix pour cent pour se protéger contre toute perte qu'un incendie puisse lui causer à son voisin. C'est-à-dire que le voisin se récupère de ses propres pertes à moitié l'argent que représente ce dix pour cent. De cette façon tout le monde prend ses précautions pour ne pas avoir d'incendie."

L'incendie de l'église St-Jean-Baptiste est une leçon dont on profitera. Le chef demande à Mgr Bruchési d'obliger les constructions de nouvelles églises à inclure dans la bâtisse, quatre bouches à incendie qui permettraient aux pompiers de s'attaquer aux flammes dans la toiture des églises des trappes qui s'ouvriraient automatiquement dans un incendie, de sorte que le feu sortirait par là et ne se propagerait pas d'abord dans tout l'édifice.

Ainsi, en vue de sauver les prérogatives des Lords, ils font observer que la vicomte Morley, au cours du récent débat devant la Chambre des Lords, a laissé entendre qu'il serait sympathique à l'amendement de Lord Newton, réclamant qu'aucun bill ne soit adopté, ayant pour objet la limitation des pouvoirs législatifs de la Chambre des Lords, avant qu'une élection générale ait eu lieu. Les unionistes tenaient maintenant à considérer toute entreprise du gouvernement, de nature à ne pas passer plus avant dans la direction d'un gouvernement par une seule chambre, comme un compromis acceptable, et si le premier Asquith se décidait à accepter l'amendement de Lord Newton on croit que la Chambre des Lords adopterait le bill du veto après que la Chambre des Communes aurait rejeté

les amendements des Lords.

On rapporte qu'en l'occurrence les leaders unionistes ont décidé d'accepter le bill du veto sous réserve, avec l'intention de le rappeler quand ils reviendraient au pouvoir et, alors, de s'occuper de la réforme de la Chambre des Lords et, aussitôt que possible, de soumettre à un référendum le système constitutionnel.

LE "NATIONALISTE"

Tout le monde voudra lire demain, dans le "Nationaliste", l'article du Scribeur sur l'adresse en vers — et quels vers! — qui sera lu à M. Laurier, à l'occasion de son retour.

On y trouvera de la polémique: "Encre la représentation proportionnelle", par M. Louis Homère. De petites études sociales: "Pour les bébés", par M. Léon Lorrain; "L'habitation salubre", par Léon Trépanier; des articles humoristiques: "Le poulet de Malone", de P.M.B.; "Discours de M. Lancôt", Verax; Parodie du sonnet d'Arvers, par Brindavine; Billet de dimanche: "Inconnu et méconnu", par M. Simon Bréval.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

LE "NATIONALISTE"

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

On y verra aussi tous les événements sportifs, des caricatures, des échos qui feront plaisir à nombre de gens, etc.

Le Roi et la Reine arrivent à Dublin

LEURS MAJESTES SONT RECUES AVEC ENTHOUSIASME DANS LA CAPITALE IRLANDAISE, MAIS LES INDEPENDANTS ESSAIENT DE GATER LA RECEPTION.

Dublin, 8. — Le yacht royal "Victoria and Albert" a jeté l'ancre dans le port de Kingstown à 8 heures hier soir. Dès que la population de Dublin, qui était accourue en foule à l'avant du port, et la reine qu'accompagnait le prince de Galles et la princesse Mary, elle se mit à chanter le "God Save the King." La première division de la flotte, à l'ancre à l'entrée du port, a tiré un salut d'artillerie.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le Roi et la Reine arrivent à Dublin

LEURS MAJESTES SONT RECUES AVEC ENTHOUSIASME DANS LA CAPITALE IRLANDAISE, MAIS LES INDEPENDANTS ESSAIENT DE GATER LA RECEPTION.

Dublin, 8. — Le yacht royal "Victoria and Albert" a jeté l'ancre dans le port de Kingstown à 8 heures hier soir. Dès que la population de Dublin, qui était accourue en foule à l'avant du port, et la reine qu'accompagnait le prince de Galles et la princesse Mary, elle se mit à chanter le "God Save the King." La première division de la flotte, à l'ancre à l'entrée du port, a tiré un salut d'artillerie.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le Roi et la Reine arrivent à Dublin

LEURS MAJESTES SONT RECUES AVEC ENTHOUSIASME DANS LA CAPITALE IRLANDAISE, MAIS LES INDEPENDANTS ESSAIENT DE GATER LA RECEPTION.

Dublin, 8. — Le yacht royal "Victoria and Albert" a jeté l'ancre dans le port de Kingstown à 8 heures hier soir. Dès que la population de Dublin, qui était accourue en foule à l'avant du port, et la reine qu'accompagnait le prince de Galles et la princesse Mary, elle se mit à chanter le "God Save the King." La première division de la flotte, à l'ancre à l'entrée du port, a tiré un salut d'artillerie.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.

Le roi est descendu de terre ce matin et a été reçu par le lord lieutenant d'Irlande qui a conduit la famille royale au château.

Pendant le séjour de la famille royale il y aura plusieurs réceptions, des dîners, un lever et un chapitre de l'Ordre de Saint-Patrice.

Demain, Leurs Majestés assisteront au service religieux à la cathédrale; lundi, le roi fera l'inspection de la garnison.